

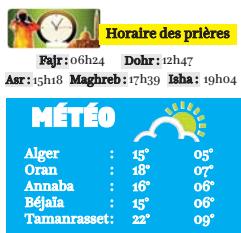
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 22 décembre 2024 / 20 jounada al thania 1446 - N° 3726 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ONU

L'Algérie réitère son engagement en faveur des efforts visant à protéger les enfants dans les conflits armés

P. 24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Bogdanov : les relations algéro-russes "bonnes et d'un niveau stratégique"

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Merad affirme depuis Tunis que les questions liées au développement local constituent une priorité pour l'Algérie

P. 24

32^E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Tebboune s'enquiert des progrès réalisés et insiste sur la satisfaction des besoins du marché national



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près, jeudi, lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, des progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité, ce qui a permis de réduire les importations et d'augmenter les exportations hors hydrocarbures, affirmant que la priorité doit rester la satisfaction de la demande locale avant d'envisager l'exportation. P. 3

COMMERCE

Plus de 1,65 million d'entreprises de production et de services inscrites au registre de commerce jusqu'à fin novembre (Zitouni)

P. 6

TRANSPORT AÉRIEN

Convention cadre entre Air Algérie et Tassili Airlines pour diversifier les domaines de partenariat

P. 4

SOLIDARITE

Mme Mouloudji préside à Alger l'ouverture de la conférence nationale sur l'entrepreneuriat féminin

P. 8

FORUM

HOMMAGE À KAMEL BOUZID, PIONNIER DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

Médecins, étudiants et proches saluent la mémoire d'un homme dévoué à la science et à ses patients

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 14^E JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoune champion d'hiver

P. 22



THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ouverture officielle du 17^e Fntp à Alger

P. 16

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR Nouveaux horaires pour les visiteurs de la salle de prière

P. 2

MOUDJAHIDINE

Décès de l'ami de la Révolution algérienne le militant tunisien Messaoud Ben Djemaa (ministère)



Le résistant et militant tunisien, Messaoud Ben Djemaa, ami de la Révolution de libération, est décédé, indique, vendredi, un communiqué du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit.

Le feu militant était l'un "des fils fidèles de la Tunisie, pays frère, ayant consacrés ses efforts au soutien de la lutte du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance, notamment en mettant son café "El Dinar" situé à Tunis (Tunisie) à la disposition des dirigeants de la Révolution et des militants du Front de libération nationale (FLN) pour tenir ses réunions", précise la même source.

En cette circonstance douloureuse, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga a adressé à la famille du défunt en Tunisie à et tous les amis de la Révolution algérienne "ses sincères condoléances et sa profonde compassion, priant Allah le Tout puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'ESAA et une université sud-coréenne

Un mémorandum d'entente a été signé entre l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) et l'université sud-coréenne Dongguk afin de renforcer la coopération académique entre les deux institutions, indique, jeudi, un communiqué de cette école publique.

Le mémorandum d'entente a été signé lors de la visite du directeur général de l'ESAA, Dr. Nourredine Menani, à Séoul, durant laquelle, il s'est entretenu avec Dr. Jae-Woong Yan, président de l'Université Dongguk.

Les perspectives ouvertes par cet accord incluent, selon le communiqué,

UNIVERSITÉ

USTO-MB: ouverture de 41 postes de formation en doctorat pour 2024-2025

Quarante-et-un (41) postes de formation en doctorat pour l'année universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB), répartis sur plusieurs domaines, filières et spécialités, a-t-on appris samedi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

À ce titre, ces postes ont été ouverts au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans trois principaux domaines de formation, à savoir sciences et technologies (ST) mathématiques et informatique (MI), sciences de la nature et de la vie (SNV) et cinq filières: informatique, mathématiques, sciences biologiques, métallurgie, travaux publics. Ainsi, 15 postes ont été ouverts dans la filière informatique et ses spécialités Data science (6 postes), Intelligence Artificielle (6), réseaux et systèmes (3) de plus que 3 postes dans la filière mathématique et plus précisément dans la spécialité analyses mathématique et application. En sciences biologiques 9 postes ont été ouverts dans les spécialités biodiversité et valorisation des ressources naturelles (3) biologie moléculaire et cellulaire (3) et cancérologie. En outre, 5 postes ont été ouverts dans la filière métallurgie et génie métallurgique plus particulièrement et 3 autres dans la filière travaux publics dans la spécialité voies et ouvrages d'art, ajoute-t-on de même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 481 blessés en 48 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont décédées et 481 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya d'El Bayadh avec un (1) décès et 6 blessés, suite au renversement d'un véhicule survenu sur la RN n 118 dans la commune de Benoud , et à Biskra avec un (1) décès et 3 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survvenue sur la RN n 46 dans la commune de Tolga.

La Protection civile est intervenue aussi pour prodiguer des soins à 35 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffages et chauffe eau à travers plusieurs wilayas, déplorant, toutefois, le décès d'un homme de 78 ans dans son domicile familial, dans la commune Beni Ourtilane à Sétif.

D'autre part, les secours de la Protection civile d'Alger ont mené une opération de sauvetage en mer, suite au renversement d'une barque de pêche au large d'Alger plage commune de Bordj El Bahri, où 10 pêcheurs ont été sauvés par nos moyens intervenants.

Par ailleurs, les éléments intervenus pour l'extinction de six (6) incendies urbains et divers à travers les wilayas Biskra, Médéa, Alger, Oran, Timimoune et Boumerdes.

Oran : cinq blessés dans un accident de la route à Gdyel

Cinq personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu dans la nuit du jeudi au vendredi sur la route nationale RN11, au niveau de la commune de Gdyel (wilaya d'Oran), rapporte vendredi un communiqué des services de la Protection civile.

Les services de la Protection civile sont intervenus à 3h36 à la suite du dérapage et renversement d'une voiture sur la route nationale N11 - Montagne des lions-vers Arzew, commune et daïra de Gdyel, a-t-on précisé de même source.

Les cinq personnes blessées ont été transportées vers l'hôpital de Gdyel, a-t-on fait savoir.

El-Bayadh : un mort et six blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)

Une personne est décédée et six autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu jeudi dans la commune de d'El-Bnoud (El-Bayadh), a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya.

La même source a indiqué que les agents de l'unité secondaire de la Protection civile d'El-Bnoud sont intervenus à la suite du dérapage suivi du renversement d'un véhicule sur la route nationale RN 118, à 107 km de la commune d'El-Bnoud en direction de la wilaya voisine de Timimoun.

L'accident a causé le décès d'une femme âgée de 33 ans et des blessures diverses à six personnes âgées de 1 an à 49 ans. Les blessés ont été secourus et évacués vers l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'El Bnoud, tandis que la dépouille de la victime a été transférée à la morgue du même établissement.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Nouveaux horaires pour les visiteurs de la salle de prière (communiqué)



Le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les nouveaux horaires d'accès à la salle de prière pour les visiteurs de Djamaâ El-Djazaïr, seront de 11h45 jusqu'après la prière d'El Ichaa, et ce à partir du vendredi 20 décembre 2024.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran : démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogue dure et de psychotropes (Sûreté de Wilaya)

Les services de police d'Oran ont réussi, lors de deux opérations distinctes, à démanteler un réseau criminel composé de sept individus spécialisés dans le trafic de drogue dure et de psychotropes, avec la saisie de 90 grammes de cocaïne, a indiqué, jeudi, ce corps de sécurité.

Cette opération a été enclenchée suite à des informations reçues par les éléments de la 17ème Sûreté urbaine, faisant état du stockage et de distribution de ces substances illicites dans la ville d'Oran, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la sûreté de la wilaya. Après avoir surveillé et observé les activités criminelles de ce réseau, identifié et localisé ses membres, et après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, sept individus ont été arrêtés en possession de 90 grammes de cocaïne, 32 grammes de kif, 130 comprimés de psychotropes et une somme d'argent de plus de 30.000 dinars provenant des revenus de ce trafic.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, qui ont été présentés devant la justice sous l'accusation de stockage et de trafic de drogues dures et de psychotropes, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Nâama: saisie de plus de 6500 comprimés psychotropes et arrestation de deux mis en cause (sûreté de wilaya)

Les services de police à Nâama ont saisi 6.535 comprimés psychotropes et à l'arrestation de deux mis en cause, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la police judiciaire de la 1ère sûreté urbaine relevant de la sûreté de daïra d'Aïn Sefra, faisant état de l'implication de deux individus dans le trafic de substances psychotropes en milieu urbain, a précisé la même source.

Agissant sur la base de ces informations, un plan a été élaboré par les policiers ayant permis d'identifier les deux suspects et de découvrir les stratagèmes utilisés pour "écoulement" de ces substances illégales.

Grâce à une surveillance accrue des suspects et en coordination avec le parquet compétent, une intervention a été effectuée lors d'un barrager de contrôle sécuritaire inopiné, conduisant à l'arrestation des mis en cause. L'opération s'est également soldée par la saisie de deux véhicules utilisés pour le transport de ces substances, selon la même source.

32^E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Tebboune inaugure la Foire de la production algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi au Palais des expositions à Alger, à l'inauguration de la 32^e édition de la Foire de la production algérienne à laquelle participent 600 exposants représentant différents secteurs.

Avant l'inauguration, le Président de la République a écouté un exposé présenté par le ministre du Commerce intérieur et la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, sur les activités des sociétés et entreprises économiques algériennes.

Le Président de la République a entamé sa visite en se rendant au pavillon du ministère de la Défense nationale où il a écouté un exposé détaillé sur les capacités et les activités des entreprises et départements relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).

Il s'agit notamment de l'Etablissement de réalisations industrielles "Seriana" (Battaa), l'Etablissement de construction et réparation navales, l'Etablissement de construction aéronautique, l'Entreprise algérienne des textiles industriels et techniques, la Base centrale logistique et le Département de transmissions et systèmes de commandement-contrôle de l'ANP, l'Etablissement de construction mécanique de Khencela, ainsi que le Groupeement de promotion de l'industrie mécanique.

Au niveau des stands du MDN, le Président a salué le niveau de développement atteint par l'industrie militaire, en soulignant qu'"elle constitue la locomotive de l'industrie nationale".

Le Président de la République a insisté, à cette occasion, sur "l'augmentation du taux d'intégration de l'industrie militaire pour at-



teindre entre 50 et 60%". Le Président de la République a été accueilli à son arrivée au Palais des expositions par le ministre du Commerce intérieur et la Régulation du marché national, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le wali d'Alger, des élus locaux ainsi que par le président du Conseil de renouveau

économique algérien (CREA). Ont assisté à l'inauguration de la Foire, le Premier ministre, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, ainsi que le secrétaire particulier du président de la République.

Placée sous le haut patronage du président de la République, cette manifestation économique d'envergure est organisée du 19 au 28 décembre par Algeria Exhibitions (Filière de la

et à envisager la production locale de noisettes".

En sillonnant les stands des start-up, le président de la République a salué les progrès enregistrés dans le secteur des start-up, soulignant que "grâce aux jeunes, il est possible de créer une économie forte, intégrée et fondée sur la connaissance". Le président de la République a, à cet égard, donné des instructions pour ouvrir la voie aux start-uppers afin qu'ils puissent collaborer avec des partenaires internationaux.

"Je crois en les start-up, car elles représentent l'avenir du pays. Nous avons atteint 9.000 start-up et je m'engage à porter ce nombre à 20.000. L'Algérien est créatif et s'impose partout où il va", a-t-il déclaré. Aussi, le président de la République a invité les grandes sociétés algériennes à soutenir les start-up en finançant leurs projets et leurs recherches, rappelant que "le savoir constitue le véritable investissement".

Concernant la production pharmaceutique, le président de la République a souligné l'importance pour l'entreprise Saidal de retrouver son rôle en assurant la production d'une plus grande partie de médicaments sur le marché "sans impacter le secteur privé", insistant sur la nécessité pour les médecins de prescrire les médicaments disponibles sur le marché national.

Au stand du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le président de la République a insisté sur l'entrée en service du guichet unique avant janvier 2025, pour simplifier les démarches des investisseurs.

Lors de l'ouverture de la Foire de la production algérienne, un exposé présenté au président de la République par le ministre du Commerce intérieur et la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a révélé que l'Algérie compte actuellement plus de 1.65 million d'entreprises de production et de services immatriculées au registre de commerce et 186.725 opérateurs économiques recensés à l'échelle nationale, dont plus de 1.800 exportateurs permanents.

Placée sous le slogan: "Notre production, pilier de notre souveraineté", la 32^e édition de la Foire de la production algérienne qui se déroule du 19 au 28 décembre, accueille 603 exposants, dont 84 exportateurs.

Tebboune s'enquiert des progrès réalisés et insiste sur la satisfaction des besoins du marché national

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près, jeudi, lors de l'inauguration de la 32^e édition de la Foire de la production algérienne, des progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité, ce qui a permis de réduire les importations et d'augmenter les exportations hors hydrocarbures, affirmant que la priorité doit rester la satisfaction de la demande locale avant d'envisager l'exportation.

Parmi les stands visités, le président de la République a affiché son admiration pour les réalisations des entreprises exposantes, notamment au stand du ministère de la Défense nationale où il a qualifié l'industrie militaire "de modèle à suivre et de locomotive de l'industrie nationale", souhaitant que d'autres entreprises atteignent le niveau de cette industrie qui a enregistré un taux d'intégration record.

Le président de la République a, par là-même, souligné la nécessité de "ne pas faire de distinction entre les entreprises militaires, publiques et privées", soulignant qu'elles "contribuent toutes à la production nationale".

Il a rappelé que la politique prônée par l'Etat ces dernières années pour encourager la production locale, a permis de "réduire la facture des importations de 40%".

Au stand du constructeur automobile Fiat, Monsieur le Président a affirmé que l'Algérie aspirait à développer une industrie automobile, comprenant la sous-traitance pour la fabrication des pièces détachées, évoquant, dans ce sens, la possibilité de lancer des investissements avec des opérateurs économiques pour répondre aux besoins de l'entreprise et porter le taux d'intégration à 50%. Afin de protéger la production nationale, le président de la République a ordonné une réduction progressive des importations de plaquettes de frein à compter de 2025, suite au succès d'une entreprise algérienne privée à couvrir les besoins du marché national et de nombreuses entreprises et organismes publics dans ce domaine.

Au stand de la Société nationale de sidérurgie (SNS), il a relevé l'importance "d'adapter la production aux besoins du mar-

ché national, plutôt que de se concentrer uniquement sur l'exportation", notamment après l'enregistrement de 11.000 nouveaux projets auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), nécessitant des structures métalliques pour leur réalisation. S'agissant de l'industrie des équipements agricoles, le président de la République a appelé l'Entreprise nationale de matériels agricoles et de pêche (ENMAP) à contribuer à l'organisation du marché des tracteurs d'occasion, tout en renforçant leur production locale.

Au stand du Groupe Sonarem, le président de la République a insisté sur l'impératif pour les projets en cours de réalisation dans le secteur minier de progresser parallèlement aux projets ferroviaires et du quartier port de Annaba.

Concernant les projets des cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer en cours de réalisation, le président de la République a donné des instructions pour "le lancement progressif de la distribution d'eau à partir de ces stations à compter de fin février 2025", avant le mois de Ramadhan.

Il a également insisté sur la résolution des problèmes de distribution d'eau au niveau des grandes villes, saluant l'expérience acquise par la société Algerian Energy Company (AEC), filiale du Groupe Sonatrach, dans ce domaine.

Pour promouvoir les énergies renouvelables, le président de la République a donné des instructions pour la généralisation progressive de l'éclairage public à l'énergie solaire à partir de 2025, notamment dans les grandes villes, et ce afin de réduire la charge financière importante sur les budgets des communes.

Les start-up s'imposent

S'agissant du secteur de l'agroalimentaire, le président de la République a souligné, au stand du groupe "La Belle", que l'exportation ne doit se faire qu'après la couverture des besoins du marché national. Au stand de la société "CEBON", le président de la République s'est dit fier du succès et de l'engouement qu'a connu la pâte à tartiner El Mordjene à l'échelle mondiale, incitant les propriétaires de l'entreprise à continuer sur cette voie

Les start-up s'imposent

la République a insisté sur la nécessaire entrée en service du guichet unique avant janvier 2025, précisant que "l'investisseur doit se rendre uniquement au guichet unique".

Au niveau du stand du constructeur automobile Fiat, le président de la République s'est enquis de l'évolution de sa production, affirmant que l'Algérie aspirait à développer une industrie automobile, comprenant la sous-traitance dans la pièce détachée.

Et d'évoquer, dans ce cadre, la possibilité pour les opérateurs économiques d'engager des investissements adaptés aux besoins de la société, en augmentant le taux d'intégration à 50%.

La politique prônée par l'Etat ces dernières années, consistant à encourager la production locale, a permis de "réduire la facture des importations de 40%", a rappelé le président de

SAFEX), sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, sous le thème: "Notre production, pilier de notre souveraineté".

Cette édition réunit les grandes entreprises nationales, publiques et privées sur une superficie de plus de 28.000 m².

Les pavillons de l'exposition, l'esplanade de l'Unité Africaine et le hall central seront dédiés à la présentation des produits et services des entreprises, des PME, des startups et des artisans.

Les secteurs concernés incluent les industries agroalimentaires, manufacturières, électroniques et électroménagères, chimiques et pétrochimiques, énergétiques, mécaniques, métallurgiques, textile, ainsi que le bâtiment, les matériaux de construction, les services et les industries militaires.

Le programme de cet événement national inclut, à partir de dimanche prochain, plusieurs activités économiques et rencontres entre acteurs économiques, qui aborderont des thématiques liées aux enjeux et perspectives de la production locale.

Un espace dédié à la vente promotionnelle a été aménagé, permettant aux visiteurs d'acheter directement des produits locaux auprès des exposants, d'autant plus que l'organisation du salon coïncide avec les vacances scolaires d'hiver.

Tebboune salue le niveau atteint par l'industrie algérienne et affirme que la priorité est de répondre à la demande locale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, jeudi à Alger, le niveau atteint par l'industrie algérienne, qui a réussi en quelques années à fournir des produits de qualité tout en réduisant la facture des importations, affirmant que la priorité en matière de production était de répondre à la demande locale avant d'envisager l'exportation.

Le président de la République intervenait lors de l'inauguration de la 32^e édition de la Foire de la production algérienne qu'il a présidée au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), en présence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, du directeur du cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement et de nombreux ambassadeurs. Après avoir suivi un exposé sur les activités des sociétés et entreprises économiques algériennes,

présenté par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, le président de la République a visité le stand du ministère de la Défense nationale, où il a souligné que l'industrie militaire est un modèle à suivre et une locomotive pour l'industrie nationale".

L'Armée a atteint un niveau dans l'industrie que je souhaite voir égalé par d'autres entreprises", a-t-il ajouté, saluant le taux élevé d'intégration dans l'industrie militaire.

Afin de développer l'industrie automobile, il a souligné que le partenariat avec l'Afrique du Sud dans le domaine des pièces de rechange est à même de booster ce secteur, d'autant que 70 entreprises algériennes sont actives dans la production de ces pièces. Se rendant au stand du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le président de

la République, soulignant la nécessité de ne pas faire de distinction entre les entreprises militaires, publiques et privées, étant donné qu'elles contribuent toutes à la production algérienne. Le président de la République a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité d'améliorer le niveau de vie des citoyens, à travers la production locale, indiquant que l'Algérie n'est pas loin d'atteindre 60 millions d'habitants.

Pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables, le président de la République a donné des instructions pour la généralisation progressive de l'éclairage public à l'énergie solaire à partir de 2025, notamment dans les grandes villes, affirmant que cette orientation est de nature à réduire une charge financière importante pour les budgets des communes.

PARTIS**Le Mouvement
Ennahda salue
le consensus du
peuple algérien
sur les grandes
questions définies
par la Déclaration
du 1er Novembre 1954**

Le Secrétaire général (SG) du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi a salué, vendredi à Alger,

le consensus du peuple algérien autour des grandes questions définies par la Déclaration du 1er Novembre 1954, notamment le rejet du colonialisme et le soutien aux causes de libération à travers le monde.

Présidant l'ouverture des assises nationales des cadres de son parti, organisées sous le slogan "Partenariat dans la vision et action sur le terrain", M. Douibi a indiqué que "le peuple algérien est conscient des différents défis et enjeux et reste unanime sur toutes les grandes questions, notamment le rejet du colonialisme et le soutien aux causes justes de libération à travers le monde notamment, les questions palestinienne et sahraouie".

Soulignant que "ce consensus a été atteint car la Déclaration du 1er novembre 1954 avait tranché sur toutes ces questions", le SG du Mouvement Ennahda a affirmé que le peuple algérien soutient les causes justes de libération en raison de "sa connaissance du passé colonial de la France et des crimes commis tels que les massacres, les incendies et les pillages". Après avoir dénoncé "les complots et manœuvres fomentés contre l'Algérie par certaines parties en France", notamment l'extrême droite alliée aux sionistes", M. Douibi a fustigé également les tentatives de certains parties de servir les intérêts et l'agenda de la France.

M. Douibi a salué, par ailleurs, le rôle de la diplomatie algérienne sur la scène internationale, affirmant que "notre pays n'éprouve aucune hostilité préalable envers quiconque et agit naturellement sur le principe de réciprocité".

Le 22 novembre, les représentants des partis politiques et de la société civile ont salué "les positions constantes et honorables" de l'Algérie au niveau international, notamment son soutien aux causes justes de libération à travers le monde.

Par ailleurs, les représentants des factions palestiniennes ont exprimé leur fierté pour le rôle de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la question palestinienne, alors que le peuple palestinien fait face à une guerre d'extermination destructrice menée par l'occupant sioniste.

**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE
Tenue de la 2^e Assemblée générale
pour l'année 2024**

Le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) a tenu, jeudi à Alger, sa deuxième Assemblée générale ordinaire (AGO) pour l'année 2024, ayant porté, entre autres, sur l'examen de deux notifications concernant les cours particuliers et le fléau de la drogue.

Dans son allocution à l'occasion, le ministre de la Jeunesse chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, a précisé que "cette AGO a pour objectif d'évaluer le travail accompli par le Conseil durant la période précédente, qui a été marquée par de nombreuses recommandations et idées formulées par les jeunes dans divers domaines".

Et d'ajouter que "les nombreuses activités organisées par le CSJ avaient pour objectif de cerner les aspirations et préoccupations des jeunes à travers l'ensemble du territoire national et dans divers secteurs", ce qui a permis, selon lui, d'avoir un ensemble structuré d'idées.

Les travaux de cette assemblée générale seront sanctionnés par une décision concernant deux notifications : la première, présentée par la commission de l'Education et de l'Enseignement, traitant des cours particuliers et de leur impact

TRANSPORT AÉRIEN**Convention cadre entre Air Algérie et Tassili Airlines pour diversifier les domaines de partenariat**

Air Algérie et Tassili Airlines ont signé samedi à Alger, une convention-cadre de partenariat et de coopération visant à renforcer la collaboration et à diversifier leurs domaines de partenariat, en soutenant leur croissance et leur stabilité financière, indique un communiqué d'Air Algérie.

Cette convention-cadre de partenariat a pour objectif de "créer des synergies entre leurs activités et de favoriser l'échange de compétences et de savoir-faire", relève la même source, précisant que ce document de coopération "couvre plusieurs domaines essentiels, notamment les activités commerciales, les systèmes d'information, la maintenance aéronautique, la formation et le fret, ainsi que d'autres aspects liés au transport aérien, afin d'assurer une meilleure intégration entre les deux compagnies".

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence



des PDG d'Air Algérie et de Tassili Airlines respectivement Hamza Ben Hammouda et Abdessamed Ourihan. "Air Algérie réaffirme ainsi son engagement à développer le secteur du transport aérien en Algérie et à améliorer les services proposés à ses clients, tout en renforçant la coopération avec ses partenaires", ajoute le communiqué. Cette convention entre dans le cadre du renforcement de la coopération initiée par les deux parties via l'accord-cadre signé le 4 avril 2011 et la convention cadre de coopération le 17 février 2019.

FORMATION NATIONALES**Ouverture des assises nationales sur la réforme de la formation professionnelle**

Les travaux des assises nationales sur la réforme de la formation professionnelle se sont ouverts, samedi au Centre international de Conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" à Alger, en présence de plus de 1.000 participants et experts en la matière.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre de deux (2) jours, en présence de ministres, de représentants d'instances nationales et de nombreux experts en la matière.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Yacine El Mahdi a indiqué

que le système de formation professionnelle en Algérie "constitue un pilier essentiel dans le soutien au marché du travail, avec plus de 1.200 établissements de formation", précisant que ces assises ont pour objectif "l'élaboration d'une stratégie de formation professionnelle au diapason des exigences du marché du travail".

Lors de cette rencontre, les participants se pencheront sur l'étude et l'enrichissement de plusieurs axes liés à la formation professionnelle, dont l'adaptation de la formation aux besoins du marché du travail, l'amélioration de la qualité de la formation et l'ingénierie pédagogique, ainsi que la promotion de la numé-

risation et l'élaboration de nouvelles approches dans le secteur comme démarche stratégique pour son développement.

Ces axes visent, selon les organisateurs, à proposer des réformes modernes en phase avec les transformations économiques et technologiques, à améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle et à accélérer la transformation numérique dans le secteur. Le programme de cette rencontre comprend également des workshops consacrés à ce thème et des débats sur le rôle de la formation professionnelle dans la réalisation de la croissance économique et de la transformation numérique.

AGRICULTURE**M. Cherfa insiste sur la nécessité de pérenniser les exploitations agricoles**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur veillait à garantir la pérennité des exploitations agricoles à travers une exploitation optimale.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au

Conseil de la nation, présidé par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, M. Cherfa a mis en garde contre "toute constatation d'abus ou de détournement de la vocation agricole des terres par des investisseurs, ainsi que tout manquement à leurs engagements contractuels", précisant que cela "les exposera à une résiliation du contrat de concession par voie administrative après une mise en demeure".

Le ministre a indiqué que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a constaté et enregistré 42.265 infractions et manquements aux engagements au niveau de 20.603 exploitations agricoles individuelles et collectives à l'échelle nationale, commis par 11.280 investisseurs bénéficiaires de concessions, sur la période allant de 2012 au 30 novembre 2024.

Parmi ces infractions, a poursuivi le ministre, figure 4.899 cas liés à des constructions illégales, des changements de vocation agricole des terres et une non-exploitation effective des terrains.

"Le ministère a entamé des procédures légales à l'encontre des contrevenants, en émettant 10.349 mises en demeure, tandis que 2.502 dossiers ont été transférés aux services des Domaines de l'Etat pour lancer les démarches de résiliation des

contrats de concession", a-t-il ajouté.

Concernant le désengagement des investisseurs agricoles âgés, incapables d'exploiter leurs terres agricoles, le ministre a rappelé que la loi leur permettait de céder leur droit de concession aux ayants droit.

Dans ce cadre, il a signalé 1.946 cas enregistrés, dont 1.830 dossiers transférés aux services des Domaines de l'Etat pour établir des contrats de concession en faveur des nouveaux exploitants.

Le ministre a rappelé les instructions données par le président de la République à l'occasion du cinquantième anniversaire de création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) portant sur la régularisation du foncier agricole avant la fin 2025, citant l'installation, le 9 décembre 2024, de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole pour la régularisation du foncier agricole et la récupération des terres non exploitées et leur octroi aux exploitants réels.

Concernant la préservation du cheptel et la garantie de la couverture sanitaire nécessaire à sa protection contre les pandémies, M. Cherfa a souligné que l'Etat interdisait le transfert de tout le cheptel local du grand sud aux autres wilayas dans le cadre de la généralisation du

système de veille pandémique et de contrôle sanitaire vétérinaire organisé conformément à la législation et au règlement en vigueur au niveau national, notamment dans les wilayas du sud. Et d'ajouter : cette interdiction intervient dans le cadre des mesures préventives et de la mise en œuvre du système sanitaire dans le but de renforcer les mesures préventives contre les maladies transfrontalières et de réduire leur propagation.

Concernant l'application des mesures relatives à l'autorisation de l'importation du matériel agricole utilisé, le ministre a rappelé que l'opération d'importation du matériel de moins de 7 ans était en vigueur pour une réponse rapide aux besoins des investisseurs, notamment dans les wilayas sud, en attendant la promotion de la production du matériel agricole national.

Pour ce qui est de l'importation du matériel agricole de moins de 15 ou 20 ans "pour réduire les coûts au profit de l'agriculteur", le ministre a indiqué que cette catégorie de matériel agricole ne répondait pas aux exigences de la mécanisation agricole moderne et impactait négativement les opérations de labours-semaines, le traitement sanitaire, la récolte et autres, et partant la rentabilité de la production agricole. **APS**

ORAN**Vers le relogement de 390 familles dans de nouveaux logements à Arzew**

Plus de 390 familles résidant dans des anciens immeubles du quartier "Chahid Mustapha Benboulaïd", dans la commune d'Arzew (Oran), devront être relogées dans de nouveaux logements, a annoncé jeudi le wali, Samir Chibani.

Lors d'une visite d'inspection dans les communes de Sidi Benyebka et Arzew, le chef de l'exécutif de la wilaya a déclaré à la presse que le projet est "presque achevé" et que le dossier est actuellement examiné par les autorités locales de la daïra d'Arzew, qui étudient certains détails.

Aucun calendrier précis n'a été fixé pour le relogement, "mais je travaille pour que ces familles puissent passer le mois de Ramadhan prochain dans leurs nouveaux logements", a-t-il ajouté.

Dans la même commune, le wali a inspecté le projet du pavillon des urgences médicales et chirurgicales de l'hôpital "Mohamed Seghir Nekkache" à El-Mohgoum (56 lits), dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%.

Il a insisté sur la nécessité de le livrer avant le mois de mars prochain.

Le wali a également visité le port commercial d'Arzew et son projet d'extension, soulignant l'importance d'accélérer les travaux de ce projet majeur, qui garantira une meilleure fluidité et rapidité dans le traitement des marchandises et un gain de temps important.

Sur place, il a écouté des explications sur le projet d'aménagement de l'Oued El-Mohgoum.

Lors de sa visite à certains établisse-



ments scolaires en construction dans la commune de Sidi Benyebka. M. Chibani a insisté sur la nécessité d'achever les travaux de construction de toutes les écoles et de les livrer avant le mois de septembre prochain, afin qu'elles soient prêtes pour la prochaine rentrée scolaire et qu'elles soient équipées de tout le matériel nécessaire.

Dans la région d'El-Koseiba de la même commune, le wali a inauguré une salle de soins destinée à fournir des ser-

vices médicaux à près de 300 habitants. Il a également écouté des exposés sur les projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour la région, ainsi que sur les divers aménagements et travaux d'infrastructure dont elle a bénéficié, en plus d'une présentation sur le secteur agricole.

Enfin, le wali d'Oran a visité plusieurs infrastructures sportives et a demandé qu'elles soient équipées et mises en service dans les plus brefs délais.

CONSTANTINE**Lancement imminent de 13 projets de réaménagement et de réalisation de terrains de jeux de proximité**

Treize (13) projets portant réaménagement et réalisation de terrains de jeux de proximité seront lancés, dans la wilaya de Constantine, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Il s'agit de dix opérations de réaménagement de terrains de jeux de proximité, répartis sur plusieurs quartiers des communes de Constantine, de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, a indiqué la chargée d'information et de

communication à la DJS, Sara Boukebous, précisant que le plus grand nombre de ces structures sportives, est situé au chef-lieu de wilaya, à l'instar des cités Dakssi Abbessalam, El Guemmas et El Djebass. Les trois autres projets, a ajouté la même source, concernent la réalisation de terrains similaires dont deux prévus, à la cité Bekira relevant de la commune de Hamma Bouziane et un autre au nouveau pôle urbain Retba, dans la commune de Didouche Mourad.

Le lancement de ces pro-

jets dont les entreprises de réalisation ont été désignées, est tributaire du parachèvement des procédures administratives, a révélé, Mme Boukebous, soulignant qu'une enveloppe financière, estimée à 96 millions DA puisée de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a été allouée pour la réalisation de ces projets. Cinq autres structures similaires dont deux consacrées à la circonscription administrative Ali Mendjeli, et trois autres au profit des jeunes habitant les quartiers

d'El Mensourah, de Boudra? Salah et d'El Yasmine, dans la ville de Constantine, ont été réceptionnés cette année, tandis que trois autres affectés aux unités de voisinage (UV), à nouvelle ville Ali Mendjeli, dont la réception est prévue prochainement, a-t-on indiqué.

D'un coût global de l'ordre de 40 millions DA, cinq terrains de jeux de football, ont été également aménagés au titre de l'exercice 2024 à l'intérieur du complexe sportif Chahid Hamlaoui, a-t-on appris auprès des services de la DJS.

MASCARA**De nouveaux projets pour les communes de la daïra de Sig**

Les communes de la daïra de Sig (Mascara) ont bénéficié de nouveaux projets de développement, a annoncé, jeudi, le wali, Fouad Aïssi, lors de sa visite d'inspection à plusieurs projets de développement dans cette daïra.

M. Aïssi a indiqué que les autorités de la wilaya ont approuvé l'inscription de nouvelles initiatives au profit des communes de Sig, Bouhanifia et Chorfa.

Ces projets incluent l'aménagement des terrains de football du village de "Yaâlou", dans la commune de Bouhanifia, et

de la ville de Chorfa. En outre, le centre rural secondaire "Ben Goudri" (commune de Bouhanifia) bénéficiera d'un projet d'aménagement urbain.

Par ailleurs, un projet de réalisation d'un nouveau CEM doté d'une capacité de 800 places pédagogiques a été inscrit au profit de la commune de Sig. Ce dernier sera implanté au pôle urbain sur une surface de 30 hectares, selon le même responsable. M. Aïssi a souligné que les procédures administratives liées à ces projets seront bientôt lancées, avec le lan-

cement des travaux prévus pour le début de l'année prochaine "au plus tard".

D'autre part, le wali a demandé à l'entreprise en charge de la réalisation d'un groupe scolaire de 200 places pédagogiques au village de "Yaâlou" de respecter les délais contractuels et de livrer le projet avant la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, M. Aïssi a tenu une réunion avec les représentants de la société civile des communes de la daïra de Sig, qui ont exprimé plusieurs préoccupations, parmi elles figurent l'extension du raccorde-

ment des zones reculées aux réseaux de gaz, la réalisation de projets d'aménagement urbain et l'attribution de quotas supplémentaires de logements publics locatifs, du programme RHP ou encore des habitations rurales. En réponse à ces préoccupations, le wali de Mascara s'est engagé à l'inscription de nouveaux projets de développement au profit des communes de la daïra de Sig, dans le cadre du programme de développement de l'exercice prochain 2025, en fonction des priorités.

RELIZANE**Raccordement de plus de 170 foyers au réseau de gaz naturel**

Un total de 172 logements au douar El-Messaidia, relevant de la commune de Belacel Bouzagza (Relizane), a été raccordé, récemment, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya (Sonelgaz).

Cette opération de développement, inscrite dans le cadre du programme ministériel visant à raccorder les zones reculées au réseau de gaz naturel, a nécessité une enveloppe budgétaire de plus de 13,5 millions de DA, a précisé la cellule de communication de la Société.

Le projet a porté sur la réalisation d'un réseau de distribution s'étendant sur une longueur de plus de 5 km.



Selon les mêmes services, ce projet permettra de fournir du gaz naturel à plus de 860 habitants de cette région, en plus de l'approvisionnement en cette énergie d'une école primaire située dans cette agglomération secondaire. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est estimé, actuellement, à environ 67% et devra atteindre près de 69% d'ici la fin de l'année en cours, selon la même source.

La Société Sonelgaz de la wilaya de Relizane recense plus de 229.000 abonnés au réseau d'électricité et plus de 126.000 au réseau de gaz naturel, selon la direction du secteur.

APS

BECHAR**Des autorisations exceptionnelles seront accordées pour le transport intercommunal de voyageurs**

Des autorisations exceptionnelles pour le transport intercommunal de voyageurs, durant les vacances d'hiver et aussi en prévision des fêtes de fin d'année, seront accordées aux transporteurs, publics et privés, par la direction des Transports de la wilaya de Bechar, en soutien à l'activité touristique, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Prise par le chef de l'exécutif de la wilaya, la décision vise à assurer aux voyageurs un service public adéquat pour leur permettre de se rendre à différentes régions et zones touristiques de la wilaya, et ce de la période allant du 24 décembre courant au 02 janvier prochain, a-t-on expliqué.

La mesure constitue une contribution concrète au développement du tourisme dans la région, avec l'apport des différents opérateurs du secteur des transports, a-t-on ajouté.

En cette période de l'année, la wilaya connaît un important afflux de touristes nationaux, issus de diverses régions du pays, voulant profiter des paysages et des sites touristiques de la Saoura, d'où la prise de cette décision permettant d'atténuer la pression sur les transports assurant régulièrement le transport de et vers ces zones et régions touristiques en période normale, a-t-on souligné.

OUM EL BOUAGHI**Réception prochaine des travaux de réhabilitation de 60 établissements scolaires**

Les travaux de restauration et de réhabilitation de 60 établissements scolaires des deux paliers moyen et secondaire de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront reçus "dans les quelques prochains jours", a-t-on indiqué jeudi à la direction locale de l'éducation.

Ces travaux qui concernent 37 CEM et 23 lycées ont inclus l'étanchéité et le chauffage central de ces établissements, a précisé à l'APS le chef du service de programmation et de suivi de cette direction, Hicham Berrahail. L'enveloppe financière octroyée à l'ensemble de ces opérations a atteint près de 260 millions DA dégagés au titre du programme sectoriel des deux années 2022 et 2023, selon la même source.

Le premier semestre de la prochaine année 2025 verra le lancement d'autres travaux de restauration et de réhabilitation de 22 CEM et 8 lycées de la wilaya, selon M. Berrahail qui a souligné que l'enveloppe financière accordée à ces actions au titre du programme complémentaire de 2024 est estimée à plus de 210 millions DA.

COMMERCE

Plus de 1,65 million d'entreprises de production et de services inscrites au registre de commerce jusqu'à fin novembre (Zitouni)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué, jeudi à Alger, que le nombre d'entreprises de production et de services inscrites au registre de commerce avait dépassé 1,65 million d'entreprises jusqu'à fin novembre 2024.



Dans un exposé présenté au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur les réalisations des entreprises économiques algériennes, à l'occasion de l'ouverture de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, au Palais des Expositions (Pins maritimes) à Alger, M. Zitouni a indiqué que le nombre d'entreprises de production et de services inscrites s'élevait à 1.655.656 au 30 novembre 2024, contre 1.434.482 entreprises enregistrées en 2020.

Le ministre a également souligné que les wilayas d'Alger, Oran, Sétif, Blida, Tizi Ouzou, Constantine, Boumerdès et Béjaïa disposaient de près de 50% du tissu économique productif, faisant état de 186.725 opérateurs économiques recensés à l'échelle nationale, dont plus de 1.800 exportateurs permanents.

Selon les données contenues dans l'exposé du ministre, la wilaya d'Alger renferme 17,26% du tissu économique productif, suivie par Oran (6,79%), Sétif (6,13%), Blida (4,37%), Tizi Ouzou (4,26%), Constantine (3,85%), Boumerdès (3,70%) et Béjaïa (3,55%).

Les projets d'investissement inscrits en matière de production sont concentrés dans 20 wilayas situées pour la plupart

dans le nord du pays, "d'où l'impératif d'orienter et de bien étudier le choix des sites de ces projets pour former des centres d'investissement spécialisés à travers le pays et créer un environnement d'affaires adéquat", ajoute M. Zitouni.

Concernant la répartition des projets d'investissement par secteur d'activités productives, M. Zitouni a indiqué que 70% des projets sont répartis sur 72 activités commerciales, "ce qui dénote que le marché algérien est toujours fertile dans plusieurs domaines productifs".

Et d'ajouter: l'orientation de l'investissement vers la fabrication d'intrants de production contribuera à augmenter la valeur ajoutée, à travers l'augmentation du taux d'intégration, comme l'industrie des produits d'emballage plastiques, l'emballage papier, les pièces détachées automobiles, la transformation de bois et autres.

Le ministre a indiqué, en outre, que le recensement économique de la production nationale servira à l'orientation des projets d'investissement en fonction des exigences du marché national pour atteindre l'autosuffisance dans plusieurs domaines, notamment l'industrie des pièces détachées auto-

mobilis, le mobilier de maison et de bureau, les produits électriques, électroménagers et alimentaires, les industries manufacturières, l'habillement et les industries pharmaceutiques.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire et des emballages participe avec 122 exposants, celui de l'énergie, de la chimie et des produits pétrochimiques avec 90 exposants et des services financier avec 74 exposants, tandis que l'artisanat participe avec 70 exposants, suivi des industries mécaniques et de la sidérurgie avec 50 exposants alors que l'espace vente est présenté avec 47 exposants.

Par ailleurs, le secteur des grands travaux et du bâtiment participe avec 46 exposants, celui des industries manufacturières avec 40 exposants, des industries électriques et électroniques avec 34 exposants, et des industries militaires avec 20 exposants, en sus de la participation des start-up avec 10 exposants.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé, jeudi après-midi au Palais des expositions (Pins maritimes), à l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne à laquelle participent 603 exposants dont 84 exportateurs.

Placée sous le haut patronage du président de la République, cette manifestation économique d'envergure est organisée du 19 au 28 décembre en cours par Algeria Exhibitions (Filière de la SAFEX), sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, sous le thème: "Notre production, pilier de notre souveraineté".

HYDROCARBURES

Algeria Bid Round 2024 : ouverture des "Data rooms" à 20 entreprises internationales (Arkab)

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture des "Data rooms" au profit de 20 entreprises internationales pré-qualifiées, dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024" pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), indique un communiqué du ministère. Le ministre est intervenu lors d'une visite effectuée au siège de l'Agence à Alger, en présence du PDG de Sonatrach et du président d'ALNAFT, dans le but de s'enquérir du déroulement des opérations de l'appel d'offre officiellement lancé le 14 octobre dernier à Oran, dans le cadre du suivi continu du développement du secteur énergétique, notamment les hydrocarbures, note le communiqué. M. Arkab a souligné que l'Agence met à la disposition des entreprises pré-qualifiées, au nombre de vingt à ce jour, ayant signé un accord de confidentialité, toutes les informations relatives à cette opération via l'ouverture exclusive des "Data rooms". "Ces espaces permettent aux entreprises d'accéder à des données techniques détaillées concernant les six zones d'exploration proposées". Les sessions de présentation des données se poursuivent jusqu'au 1er avril 2025, offrant aux entreprises le temps d'analyser les informations avant la date limite de soumission des offres, fixée au 15 avril 2025, avant de procéder à la signature des contrats avec les entreprises retenues, qui devront présenter des programmes techniques détaillés et des niveaux d'investissement conformes aux objectifs fixés par l'ALNAFT et Sonatrach. Les six zones d'exploration proposées sont "El M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménia, "Ahara" (wilaya d'Ilizli), "Reggane (wilaya d'Adrar), "Zerafa" (wilaya d'Adrar et d'In Salah), "Toual" (wilaya d'Ouargla et Illizi) et "Guerg El Guessa" (wilaya de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun), selon la même source. Ces opérations se font via des plateformes physiques ou virtuelles pour garantir une transparence maximale et de fournir aux entreprises les informations nécessaires pour évaluer le potentiel économique et technique des zones proposées. M. Arkab a souligné que ces zones, de même que les conditions contractuelles, notamment fiscales "sont très motivantes et permettent à Sonatrach et aux partenaires de faire aboutir ce types de projets vitaux", selon le communiqué. A cet effet, le ministre a réitéré son appel "aux entreprises énergétiques mondiales et aux investisseurs intéressés à explorer ces opportunités d'investissement et de contribuer à l'approvisionnement des marchés énergétiques, voire de bénéficier des hautes compétences et de la position stratégique du pays, proche des marchés européens". Il a ajouté que les données fournies sur les zones renferment des rapports et analyses géologiques et géophysiques approfondies. A titre d'exemple, la zone "El M'zaid El Kebir", située stratégiquement entre les champs gaziers de Hassi R'Mel et pétroliers de Hassi Messaoud, s'étend sur une superficie de plus de 12700 km². Son attractivité en terme d'investissement est renforcée par l'infrastructure existante, comme les installations de traitement du pétrole et du gaz associé, ainsi que les réseaux d'exportation. Les projets en question "permettront à l'Algérie de renforcer ses capacités de renouvellement des réserves et d'augmenter sa production à court et moyen terme, ce qui permettra de renforcer son rôle important dans l'approvisionnement des marchés énergétiques mondiaux", a indiqué M. Arkab. Cet appel d'offre confirme l'engagement de l'Algérie à renforcer la transparence et à attirer des investissements internationaux pour optimiser l'exploitation de ses ressources énergétiques et garantir le développement durable du secteur", conclut le communiqué.

FINANCES

Généralisation du financement agricole à toutes les banques publiques à partir de 2025 (Faid)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, jeudi à Alger, que toutes les banques publiques procéderont à l'ouverture de crédits agricoles, à partir de 2025, en vue de généraliser ces financements et d'améliorer la productivité du secteur agricole.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, M. Faid a affirmé que l'année 2025 verra le lancement de financements destinés au secteur agricole au niveau de toutes les banques publiques, conformément aux conventions qui seront signées entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et chaque banque", rappelant que "l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers avait déjà signé une convention avec le ministère dans ce

cadre". Dans ce cadre, certaines banques prévoient d'élargir leur champ d'intervention dans le secteur agricole en introduisant de nouvelles formules dédiées à son financement (Finance islamique", ajoute le ministre.

A cette occasion, M. Faid a salué "le rôle pionnier" de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) dans le financement du secteur et ses efforts visant à réduire les délais d'étude des dossiers de demandes de prêts, ne dépassant pas 30 jours, soulignant que les financements de la BADR représentent plus de 95% du financement global du secteur, à travers diverses formules de prêts.

La BADR a "financé le secteur de l'agriculture avec un montant total de 26,11 milliards de DA", a indiqué le ministre, précisant que sur 17.383 dossiers déposés, 15.669 ont été traités jusqu'au 20

novembre dernier dans le cadre de la campagne labours-semaines 2024-2025, pour un montant de 20,8 milliards de DA, outre le financement accordé à l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) à hauteur de 5,3 milliards de DA.

S'agissant du traitement des dossiers de crédits, le ministre a indiqué que les banques s'appuient en premier lieu sur l'objectivité, ce qui leur permet de répondre aux exigences de rentabilité et de risques, et d'établir une relation avec le client selon le principe gagnant-gagnant.

Quant au rejet des dossiers, M. Faid a souligné qu'il y a plusieurs raisons à cela, notamment la nature du projet, les garanties fournies et le secteur d'activité, notant que certains investisseurs présentent une "étude de faisabilité du projet sur le plan financier et économique

généralement exagérée, ou des garanties insuffisantes, ce qui ne permet pas à la banque d'assurer une couverture suffisante des risques potentiels qui pourraient découler du financement du projet en question".

Dans le cadre de la numérisation des services bancaires, M. Faid a affirmé que les banques s'attelaient à "activer le service de demande de crédit à distance à toutes les catégories de clients, ce service devant permettre d'introduire des demandes de crédits en ligne et de suivre l'avancement de l'examen du dossier, avec notification de la réponse de la banque aux concernés".

Il a souligné que cette démarche contribuera à réduire le délai d'étude des dossiers et de lever toutes les restrictions liées à la délégation de pouvoirs pour l'octroi de crédits.

APS

CHANGES

Le dollar faiblit après une inflation américaine moins tenace qu'attendu

Le dollar s'est replié vendredi, lesté par la publication d'un indice d'inflation en déçà des attentes des analystes.

Vers 20H20 GMT, la devise américaine relâchait 0,78% face à l'euro, à 1,0444 dollar, et perdait 0,70% face à la livre, à 1,2590 dollar. Le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, perdait aussi du terrain, reculant de 0,69% à 107,66 points. "La Fed a tiré la sonnette d'alarme sur l'inflation et les prix du marché cette semaine", a commenté Adam Button, de ForexLive. Mais l'indice PCE, publié vendredi, "a rappelé que l'inflation se situe à des niveaux qui ne posent pas de problèmes, même si

elle est légèrement supérieure à l'objectif fixé", a-t-il ajouté. Mesure privilégiée de l'inflation par la Fed, l'indicateur a montré que la hausse des prix a rebondi en novembre aux Etats-Unis, à 2,4% sur un an contre 2,3% un mois plus tôt. En revanche, sur un mois, le taux d'inflation a ralenti à 0,1%, contre 0,2% pour les deux mois précédents, légèrement en déçà des attentes des analystes qui tablaient sur une inflation mensuelle stable. "Dans l'ensemble, ces chiffres ont été plus modérés que prévu", selon M. Button, calmant ainsi les ar-

deurs des cambistes. Le dollar s'était envolé mercredi, poussé par la posture plus prudente de la Fed concernant son cycle de baisse des taux, l'institution ayant laissé entendre que l'inflation n'était pas encore arrivée à un niveau qu'elle jugeait convenable. Après avoir annoncé mercredi qu'elle baissait pour la troisième fois consécutive ses principaux taux, de 25 points de base, la Fed a également prévenu qu'elle irait désormais plus lentement, n'envisageant que deux baisses de taux pour 2025, de 25 points de base chacune.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales en baisse

Les Bourses mondiales chutaient vendredi, digérant des chiffres de l'inflation américaine en-dessous des attentes, après des annonces de la Réserve fédérale américaine (Fed) peu favorables aux marchés.

A l'ouverture de Wall Street, les principaux indices boursiers reculaient : le Nasdaq de 0,88%, le Dow Jones de 0,17% et le S&P 500 de 0,46%.

Aux Etats-Unis, l'inflation a poursuivi son rebond en novembre, à 2,4% sur un an contre 2,3% un mois plus tôt, selon l'indice PCE publié vendredi.

Sur un mois, le taux d'inflation a en revanche ralenti à 0,1%, contre 0,2% pour les deux mois précédents, légèrement en déçà des attentes des analystes qui s'attendaient à une inflation mensuelle stable.

Les revenus des ménages américains ont eu augmenté plus lentement qu'en octobre, à 0,3% contre 0,7%, alors que leurs dépenses accéléraient légèrement, augmentant de 0,4% sur un mois contre 0,3% un mois avant.

Cet indice PCE est la mesure de l'inflation pri-

vilégiée par la Fed pour déterminer sa politique monétaire. La nouvelle déplait aux investisseurs car elle confirme les précautions prises par la Fed mercredi, qui plombent les marchés depuis.

L'institution a abaissé son taux directeur, mais ne prévoit plus que deux réductions en 2025, alors qu'elle tablait jusqu'ici sur quatre coups de rabot.

En cause notamment, le ralentissement des progrès sur l'inflation américaine.

Vers 14H15 GMT, le taux de référence allemand à 10 ans s'élevait à 2,28%,

tandis que son équivalent français atteignait 3,10%. Dans ce contexte, le dollar reculait légèrement, de 0,31%, à 1,0395 dollar pour un euro vers 14H15 GMT.

Ainsi, vers 14H15 GMT, Paris perdait 1,07%, Francfort 1,21%, Londres 1,16% et Milan 1,20%.

Les cours du pétrole fléchissaient aussi à cause des orientations prudentes de la Fed.

Vers 14H15 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain perdait 0,61%, à 68,96 dollars et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,54%, à 72,49 dollars.

SUISSE

Le gouvernement veut construire de nouvelles centrales nucléaires

Le gouvernement fédéral veut modifier la loi afin de permettre la construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, interdite depuis 2018, a-t-il indiqué vendredi. "L'objectif est de garder la possibilité de recourir à l'énergie nucléaire pour assurer à long terme la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse", précise le Conseil fédéral dans un communiqué, annonçant l'ouverture de la consultation des différents partenaires. Pour le gouvernement, il s'agit "de créer une assurance en matière d'approvisionnement en électricité" au cas où les énergies renouvelables ne suffiraient pas ou s'il n'y avait pas

"d'autres solutions respectueuses du climat pour garantir la production d'électricité". Le gouvernement explique cette volonté de revenir sur l'interdiction par la croissance démographique de la Suisse et donc un besoin croissant d'électricité locale et décarbonée pour atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2050. "La pénurie d'électricité que l'Europe a crainte en 2022 et 2023 a montré le risque que représente la dépendance de la Suisse vis-à-vis des importations d'électricité en hiver", rappelle le Conseil, qui ajoute néanmoins que le développement des énergies renouvelables "restent prioritaires". La proposition

du Conseil fédéral a été rejetée par la gauche, l'Alliance "Sortons du nucléaire" et les ONG écologistes. Elle est en revanche saluée par les libéraux radicaux et l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Les Suisses ont approuvé par référendum en 2017 la sortie progressive du nucléaire - qui représente 29% de l'approvisionnement électrique national - en votant une loi interdisant la construction de nouvelles centrales. Cette loi était alors le résultat d'un long processus engagé après l'accident nucléaire de Fukushima, provoqué par un gigantesque tsunami, en mars 2011, au Japon.

ALLEMAGNE

Volkswagen va supprimer plus de 35.000 emplois

Le premier constructeur automobile européen Volkswagen va supprimer plus de 35.000 emplois en Allemagne d'ici 2030 afin de réduire ses coûts, tout en évitant fermetures d'usines et licenciements dans le cadre d'un accord scellé vendredi pour tenter de sauver le groupe en crise.

L'accord prévoit "une réduction socialement acceptable des effectifs" de plus de 35.000 personnes sur les sites allemands de la marque Volkswagen d'ici 2030, soit 29% de ses effectifs totaux, a annoncé le constructeur, fleuron de l'industrie allemande.

Ces départs ne seront pas contraints, et devraient notamment passer par des départs à la retraite non remplacés, ont souligné les représentants du personnel.

"Nous avons réussi à trouver une solution pour les employés des sites de Volkswagen qui garantit les emplois, préserve la production dans les usines et permet en même temps d'importants investissements futurs", a déclaré Thorsten Grger, négociateur du syndicat de l'automobile.

Il s'est félicité, lors d'une conférence de presse, de mesures de réduction des coûts

"qui respectent les lignes rouges" du syndicat: "il n'y aura pas de fermeture d'usine les licenciements économiques sont exclus", a-t-il assuré alors que ce scénario n'était pas exclu par le premier constructeur européen.

Selon les syndicats, la direction voulait au départ supprimer 55.000 emplois.

En échange, les salariés ont accepté de renoncer à un certains nombres de primes et de réduire la capacité de production dans plusieurs des dix usines allemandes du groupe.

Grâce à cet accord, Volkswagen espère dégager en tout "4

milliards d'euros" d'économies à moyen terme.

"Nous avions trois priorités lors des négociations: réduire les surcapacités sur les sites allemands, réduire les coûts de main d'œuvre et ramener les coûts de développement à un niveau compétitif", a expliqué Thomas Schafer, patron de la marque phare du groupe, VW, également la plus en difficulté.

"Nous sommes parvenus à des solutions viables sur ces trois sujets", a-t-il assuré.

Le groupe, fleuron de l'industrie allemande, avait provoqué un choc en septembre en annonçant préparer un plan

ETATS UNIS

Un texte visant à éviter la paralysie budgétaire passe une première

La Chambre américaine des représentants a largement adopté vendredi un texte budgétaire visant à éviter la paralysie de l'Etat fédéral à quelques heures de l'heure limite.

Le projet de loi, qui éloigne la menace d'un long "shutdown", se dirige désormais vers le Sénat, sans assurance qu'un vote n'ait lieu avant l'heure limite de minuit (05H00 GMT samedi).

L'inflation poursuit son rebond au mois de novembre

L'inflation a poursuivi son rebond en novembre aux Etats-Unis, à 2,4% sur un an contre 2,3% un mois plus tôt, selon l'indice PCE publié vendredi par le département du Commerce et privilégié par la Réserve fédérale américaine (Fed) pour sa politique monétaire.

Sur un mois, le taux d'inflation a en revanche ralenti à 0,1%, contre 0,2% les deux mois précédents, légèrement en-deçà des attentes des analystes qui s'attendaient à une inflation mensuelle stable.

L'indice PCE a évolué dans la même direction qu'une autre mesure de l'inflation, l'indice CPI, sur laquelle sont indexées les retraites, qui a également rebondi en octobre, à +2,7% sur un an contre +2,6%.

Côté producteurs, les prix ont même grimpé en novembre au plus haut depuis près de deux ans, à cause notamment des conséquences de la grippe aviaire, selon l'indice PPI.

L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire celle excluant les prix de l'énergie et de l'alimentation qui sont jugés plus volatils, est restée stable par rapport au mois précédent, à 2,8% sur un an.

D'un mois sur l'autre, elle a en revanche marqué des signes de ralentissement, s'élevant à 0,3%, contre 0,3% en octobre ainsi qu'en septembre.

Les revenus des ménages américains ont eux augmenté plus lentement qu'en octobre, à 0,3% contre 0,7%, alors que leurs dépenses accéléraient légèrement, augmentant de 0,4% sur un mois contre 0,3% un mois avant.

Malgré ce contexte de reprise de l'inflation, la Fed a annoncé mercredi une nouvelle baisse de ses taux, de 25 points de bases, pour les ramener dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

Une décision qui n'a pas fait l'unanimité parmi les membres du Comité de politique monétaire de l'institution (FOMC), une de ses membres, Beth Hammack, se prononçant contre une nouvelle baisse des taux.

La banque centrale ne prévoit pas de retour de l'inflation à sa cible de 2% avant fin 2026 désormais.

Elle a même révisé sensiblement sa prévision d'inflation pour 2025, qu'elle attend à présent autour de 2,5%, alors qu'elle espérait la ramener à 2,1% lors de sa précédente prévision, en septembre.

JEUNESSE

Timimoun : Hidaoui donne le coup d'envoi de la manifestation nationale «Hiver 2024»

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a donné, vendredi à Timimoun, le coup d'envoi de la manifestation nationale «Hiver 2024» pour la jeunesse, prévue du 20 au 31 décembre, sous le slogan «Jeunesse en mobilité».

Dans son allocution d'ouverture, M. Hidaoui a précisé que «cette manifestation a pour principal objectif de mettre en place une nouvelle approche pour la promotion des activités juvéniles de manière à ancrer des valeurs et des convictions chez les jeunes, à l'instar de la culture du bénévolat que le ministère aspire à inclure à cette catégorie».

«La stratégie de notre département ministériel repose sur l'instauration d'une nouvelle tradition consistant à organiser des camps d'hiver, similaires aux camps d'été organisés au profit des jeunes des régions du sud dans les wilayas côtières», a ajouté le ministre.

Lancée depuis Timimoun avec la participation de 400 jeunes issus de 14 wilayas, cette manifestation prévoit l'organisation de camps d'hiver pour favoriser les rencontres entre les jeunes algériens des différentes wilayas, a-t-il dit, soulignant que cette nouvelle orientation vise à insuffler une nouvelle dynamique au secteur de la jeunesse et à investir dans les atouts disponibles, y compris les structures du secteur de la jeunesse, tout en encourageant le passage des activités traditionnelles vers des activités modernes favorisant la créativité et l'innovation. Le programme de cette manifestation prévoit diverses activités, notamment des ateliers encadrés par des spécialistes portant sur la citoyenneté, le bénévolat et la randonnée. M. Hidaoui a entamé sa visite à Timimoun par le lancement d'une vaste campagne de reboisement à Ksar Tala (14 km au nord de Timimoun), qui a vu la participation de volontaires représentant les services de la Conservation des forêts, le Croissant rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et des associations locales, outre les jeunes participants à cette manifestation. Le ministre a visité, par la suite, une exposition de produits artisanaux organisée dans le cadre de cette manifestation.

L'OLYMPIADE CULTURELLE DES SCOUTS MUSULMANS ALGERIENS 200 scouts à la 3^e édition des finales nationales

Le coup d'envoi de la 3^e édition des finales de l'Olympiade culturelle nationale des Scouts musulmans algériens (SMA) a été donné, jeudi en début de soirée, au théâtre communal Hassen-Belkired de Sétif, avec la participation de 200 scouts représentant 10 wilayas du pays. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de cette manifestation culturelle, le Commandant général-adjoint de l'Association des anciens Scouts musulmans algériens, Mounir Boukherissa, a précisé que cette édition, qui durera 3 jours, est organisée par le commissariat de wilaya des SMA, en partenariat avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif et l'Office de la culture et du tourisme, sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani, à l'occasion du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Il a ajouté que les 200 qualifiés pour le tour final avaient auparavant passé les étapes éliminatoires, de wilayas et régionales, qui avaient lancées en juillet dernier dans l'ensemble des wilayas du pays, réunissant 1.750 scouts qui s'étaient «affrontés» dans les domaines du théâtre, des ensembles vocaux, des arts plastiques et de l'innovation, disciplines qui mettent en valeur les talents des jeunes et développent leurs capacités créatives. Cette manifestation, organisée pour la troisième fois consécutive par l'association des anciens SMA, vise à «renforcer la Mémoire nationale, notamment chez les jeunes, à découvrir et à encourager les jeunes talents affiliés au mouvement scout», a encore indiqué M. Boukherissa.

Pour sa part, le commissaire de wilaya de l'association des anciens scouts, Mahieddine Ziar, a souligné que cette olympiade sera inaugurée par le théâtre, avant que les concurrents en lice ne s'affrontent, au second jour, dans les compétitions d'ensembles vocaux et de créativité individuelle en arts plastiques pour se poursuivre, le troisième jour, dans l'ensemble des spécialités avant la proclamation des résultats qui suivra un hommage aux délégations participantes. M. Ziar a ajouté que l'objectif ultime de cette manifestation ne consiste pas seulement à couronner des concurrents mais à «construire et d'établir des passerelles de communication continue entre les générations».

Il est à noter que la troisième édition des finales nationales de l'Olympiade culturelle des SMA se tient au théâtre communal Hassen-Belkired et à la maison de la culture Houari-Boumediene.

SOLIDARITE

Mme Mouloudji préside à Alger l'ouverture de la conférence nationale sur l'entrepreneuriat féminin

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture de la Conférence nationale sur la femme et le développement social et économique, placée sous le thème «L'entrepreneuriat féminin, nouvelles formes et perspectives».

Les travaux de cet événement, organisé par le Centre national d'études d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance (CNEIDFFE), sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), et l'Université d'Alger 2 «Abou El Kacem Saâd Allah», ont porté sur l'exploration de nouveaux mécanismes permettant de renforcer la contribution de la femme à l'investissement et de définir les nouveaux enjeux en vue de lui permettre d'accéder au monde de l'entrepreneuriat.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Mouloudji a mis en avant les mécanismes mis en place par le secteur pour renforcer le rôle économique de la femme, tels que l'encouragement des femmes aux foyers et des femmes rurales à adhérer au processus de production nationale via les différents mécanismes en bénéficiant des divers services offerts par les organes de l'Etat en matière de soutien et d'accompagnement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat, conformément aux orientations du président de la République,



M. Abdelmadjid Tebboone, visant à renforcer le rôle de la femme dans le développement économique du pays, notamment la femme rurale».

Elle a également mis l'accent sur l'importance d'accompagner la femme et de prendre en charge ses préoccupations et attentes, lui permettant ainsi de se rapprocher des instances compétentes en lien avec les différents programmes, via les agences nationales concernées par la prise des mesures adéquates pour elle».

Mme Mouloudji a, dans ce contexte, mis en avant les efforts de l'Etat en matière d'emploi de la femme et de son autonomisation écono-

mique, notamment à travers l'adoption d'une politique d'emploi qui repose sur la parité et l'égalité des chances pour tous, tant en ce qui concerne l'accès aux postes que l'égalité des salaires.

La ministre s'est aussi félicitée du processus d'encouragement de l'accès des femmes au monde du travail, qui a été renforcé par nombre de programmes et de mécanismes nationaux relatifs au financement des start-up et des micro entreprises, notamment la création d'un ministère chargé de ces dernières, outre l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE) et les incubateurs universitaires. De son côté,

le directeur du CREAD, Ahmed Zekane, a salué «la présence remarquable de la femme dans tous les domaines sociaux et économiques, à travers les œuvres de recherches, l'entrepreneuriat et la participation à la création de la richesse, soulignant qu'elle était désormais un véritable entrepreneur accompli».

Pour sa part, le président de la Conférence, Mohamed Hadidi, a mis en exergue le rôle de la femme dans «la création de la richesse, ainsi que son implication dans le domaine économique», mettant l'accent sur l'importance de «la transition numérique dans l'offre et la commercialisation de ses produits».

AGRICULTURE

Tizi-Ouzou : 32 exposants à la 6^e édition de la Foire du miel du Djurdjura

La 6^e édition de la Foire du miel du massif du Djurdjura s'est ouverte jeudi à la placette de l'ancienne mairie de Tizi-Ouzou avec la participation de 32 apiculteurs exposants.

Organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO), en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la manifestation s'étalerait jusqu'au 29 de ce mois de décembre.

L'objectif principal de cette 6^e édition est de «permettre aux apiculteurs exposants de commercialiser leurs produits, et aussi, de rapprocher le consommateur du producteur», a souligné le président de la CAPTO,

Remdane Ladaouri. Dans ce village, M. Ladaouri a fait remarquer que l'un des écueils que rencontrent la filière apicole, en sus des aléas climatiques, est l'absence de réseau de commercialisation du produit». «Très souvent les apiculteurs font face à la mévente de leurs produits, ce qui n'est pas encourageant pour leur activité».

La CAPTO essaye de remédier à ce problème majeur en intensifiant les foires et en mettant au point un nouveau système de vente», a-t-il dit.

Il a fait savoir, dans ce contexte, l'adoption d'une démarche de mise en place d'un réseau de commercialisation des produits de la ruche à tra-

vers les espaces commerciaux au niveau de la wilaya et aussi à l'échelle nationale, en centralisant l'ensemble de la production des apiculteurs au niveau de la CAPTO qui compte «quelques 170 adhérents».

Cette année, un contrôle de qualité «rigoureux» a été effectué sur l'ensemble des produits exposés pour offrir au consommateur un produit de qualité, selon M. Ladaouri.

«Nous voulons instaurer une relation de confiance entre consommateurs et producteurs en offrant un produit de qualité et en promouvant le miel cristallisé», a conclu le président de la CAPTO.

ENTREPRENEURIAT

Clôture de la 1^{re} édition du sommet «Entrepreneuriat social» à Alger

Les travaux de la première édition du sommet «Entrepreneuriat social» ont pris fin, jeudi, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS-Alger), avec la distinction des meilleurs projets entrepreneurs présentés par les universités et incubateurs partenaires.

La cérémonie de clôture de cette édition a été marquée par la présentation d'exposés succincts sur les projets proposés s'inscrivant dans le cadre du renforcement de l'économie sociale et solidaire. Ont pris part à cette initiative des étudiants des universités de Ouargla, Adrar et Tipaza, ainsi que des étudiants de l'ESSS qui ont présenté des exposés



sur leurs microprojets, dont des applications numériques qui offrent divers services aux personnes aux besoins spécifiques. Parmi les principaux projets proposés par les étudiants au profit des personnes aux besoins spécifiques, figurent l'application «Golden Steps», destinée aux enfants trisomiques (syndrome down), pour favoriser leur insertion sociale, ainsi que d'autres applications pour la langue des signes au profit des personnes sourdes et malentendantes, en sus d'une application utilisant l'empreinte plantaire pour identifier les nouveaux-nés.

MÉTÉO ET CLIMAT

De nouveaux rapports tirent la sonnette d'alarme sur la cryosphère (OMM)

Des changements spectaculaires dans l'Arctique, notamment une augmentation des incendies de forêt, le verdissement de la toundra et une augmentation des précipitations hivernales, sont documentés dans le rapport 2024 de l'Arctique de la National Oceanic and Atmospheric Administration des Etats-Unis, alertant sur la cryosphère.

Il s'agit de la dernière d'une série de découvertes scientifiques qui tirent la sonnette d'alarme au sujet de la cryosphère, devenue l'une des principales priorités de l'Organization Météorologique Mondiale, et qui a été décrite comme "le canari dans la mine de charbon du système climatique" dans le dernier Bulletin de l'OMM. La cryosphère est le nom donné aux régions de neige et de glace de la Terre et s'étend des calottes glaciaires, des glaciers, de la neige et du pergélisol jusqu'à la glace de mer sur les océans polaires.

Un rapport distinct, intitulé *State of the Cryosphere 2024 Lost Ice, Global Damage*, de l'International Cryosphere Climate Initiative, décrit comment une combinaison de fonte des calottes glaciaires, de disparition des glaciers et de dégel du pergélisol aura des impacts rapides, irréversibles et désastreux dans le monde entier.

Il note un consensus scientifique croissant selon lequel la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique, entre autres facteurs, pourrait ralentir les courants océaniques importants aux deux pôles, avec des



conséquences potentiellement désastreuses pour une Europe du Nord beaucoup plus froide et une plus grande élévation du niveau de la mer le long de la côte est des Etats-Unis. Ce rapport contient les contributions de 97 scientifiques de 11 pays.

Il présente l'Arctique comme s'il se trouvait dans un "nouveau régime", soulignant que la région d'aujourd'hui a radicalement changé par rapport à il y a une ou deux décennies, avec des impacts majeurs sur les communautés locales, la

faune et les écosystèmes. "Cela ne signifie pas pour autant que le climat de l'Arctique s'est stabilisé sous l'effet du réchauffement climatique provoqué par l'homme. Les projections du changement climatique pour les prochaines décennies sont claires : le changement va se poursuivre", écrivent les auteurs. L'Arctique est l'une des régions les plus touchées par le changement climatique. Au cours du dernier demi-siècle, le réchauffement y a été trois fois supérieur à la moyenne mondiale,

ce qui a eu de graves répercussions sur son environnement, sa biodiversité et ses populations. Mais les changements dans la région s'étendent bien au-delà de l'Arctique : leurs effets se font sentir dans le monde entier.

Le rythme rapide et la complexité des changements dans l'Arctique exigent de nouvelles mesures d'adaptation renforcées et une réduction globale de la pollution due aux combustibles fossiles, relève le rapport, soulignant le rôle vital des connaissances autochtones.

CROATIE

Un élève poignarde un professeur et ses camarades de classe à Zagreb

Un élève est décédé vendredi à Zagreb, la capitale croate, des suites d'une agression au couteau dans une école, ont rapporté les médias locaux. Un jeune de 15 ans a attaqué un enseignant et six élèves, tuant un d'entre eux. Le jeune homme, a été arrêté. Des unités de la police et au moins six ambulances ont été sur place, ainsi qu'un hélicoptère de secours qui s'est posé dans la cour de l'école.

Le Premier ministre croate, Andrej Plenkovic, a qualifié le coup de couteau de "grande tragédie". "Nous exprimons nos regrets et

notre solidarité avec les familles des enfants blessés" a-t-il ajouté. L'élève décédé ce matin, avait sept ans. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Santé, Irena Hrastic, qui a ajouté que parmi les six autres blessés confirmés jusqu'à présent, "cinq ont été transportés à l'hôpital et sont hors de danger". Selon les médias, la vie de l'enseignant blessé est en danger. Le président serbe, Alexandre Vucic, a exprimé sur le réseau X ses "sincères condoléances" aux familles des victimes de l'attaque.

VANUATU

Le gouvernement va rouvrir aux vols commerciaux après le séisme, le bilan monte à 12 morts

Le Vanuatu a annoncé samedi qu'il leverait le lendemain la suspension des vols commerciaux pour relancer son industrie vitale du tourisme, quelques jours après un violent séisme qui a fait au moins 12 morts.

Un tremblement de terre de magnitude 7,3 avait frappé mardi au large de cet archipel du Pacifique, provoquant des glissements de terrain et l'effondrement de bâtiments à Port-Vila, la capitale.

Au moins 12 personnes dont une de nationalité française sont mortes, selon les

chiffres du gouvernement local relayés vendredi soir par le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) en Asie-Pacifique.

Le séisme a également endommagé les réserves en eau du petit pays insulaire, mis le réseau téléphonique hors-service et suspendu l'activité dans le port de la capitale. Les autorités aéroportuaires ont cependant annoncé dans un communiqué "la réouverture aux vols commerciaux de l'aéroport international de Port-Vila demain

(dimanche)". Le tremblement de terre a forcé 1.043 personnes à quitter leur domicile, écrit l'OCHA Asie-Pacifique dans son dernier rapport, faisant état de besoins importants en "électricité, eau potable, vivres, produits d'hygiène, d'assainissement et abris".

"Les autorités ont bloqué l'accès au quartier d'affaires central de Port-Vila, le déclarant zone interdite au public jusqu'à ce que les évaluations des ingénieurs soient terminées", ajoute par ailleurs l'OCHA.

ETAT UNIS

Exécution d'un meurtrier en Oklahoma, la 25e et dernière aux Etats-Unis en 2024

Un homme condamné à mort pour le meurtre d'une enfant de 10 ans en 2006 a été mis à mort jeudi dans l'Etat américain d'Oklahoma (sud), la dernière exécution prévue en 2024 aux Etats-Unis. Kevin Underwood, qui a eu 45 ans jeudi, a été déclaré mort à 10h14 heure locale (16h14 GMT), 10 minutes après le début de l'exécution, a précisé

l'administration pénitentiaire de l'Oklahoma. Dans son rapport annuel publié jeudi, l'observatoire spécialisé Death Penalty Information Center (DPIC) observe que, pour la 10e année consécutive, moins de 30 personnes ont été exécutées et moins de 50 personnes ont été condamnées à mort, avec une concentration géographique encore très nette. L'ensemble

de ces exécutions ont eu lieu dans neuf Etats, 76 % du total se concentrant dans quatre Etats : trois du Sud, l'Alabama, le Texas, et l'Oklahoma, et un du centre du pays, le Mississippi.

Toutes ont été réalisées par injection létale, sauf trois en Alabama par inhalation d'azote, une méthode jusqu'alors inédite et controversée, comparée par des experts de l'ONU à une forme de "torture". Trois Etats, la Caroline du Sud, l'Utah et l'Indiana, ont repris les exécutions en 2024 après plus d'une dizaine d'années d'interruption en raison des difficultés à se procurer les produits nécessaires auprès des laboratoires pharmaceutiques, soucieux de ne pas être associés à la peine capitale.

SUISSE

Le gouvernement veut construire de nouvelles centrales nucléaires

Le gouvernement fédéral veut modifier la loi afin de permettre la construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, interdite depuis 2018, a-t-il indiqué vendredi.

"L'objectif est de garder la possibilité de recourir à l'énergie nucléaire pour assurer à long terme la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse", précise le Conseil fédéral dans un communiqué, annonçant l'ouverture de la consultation des différents partenaires.

Pour le gouvernement, il s'agit "de créer une assurance en matière d'approvisionnement en électricité" au cas où les énergies renouvelables ne suffiraient pas ou s'il n'y avait pas "d'autres solutions respectueuses du climat pour garantir la production d'électricité".

Le gouvernement explique cette volonté de revenir sur l'interdiction par la croissance démographique de la Suisse et donc un besoin croissant d'électricité locale et décarbonée pour atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2050.

"La pénurie d'électricité que l'Europe a crainte en 2022 et 2023 a montré le risque que représente la dépendance de la Suisse vis-à-vis des importations d'électricité en hiver", rappelle le Conseil, qui ajoute néanmoins que le développement des énergies renouvelables "restent prioritaires".

La proposition du Conseil fédéral a été rejetée par la gauche, l'Alliance "Sortons du nucléaire" et les ONG écologistes.

Elle est en revanche saluée par les libéraux radicaux et l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Les Suisses ont approuvé par référendum en 2017 la sortie progressive du nucléaire - qui représente 29% de l'approvisionnement électrique national - en votant une loi interdisant la construction de nouvelles centrales.

Cette loi était alors le résultat d'un long processus engagé après l'accident nucléaire de Fukushima, provoqué par un gigantesque tsunami, en mars 2011, au Japon.

USA

Biden présente de nouveaux objectifs climatiques avant le retour de Trump

Le président américain Joe Biden a fixé jeudi un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les Etats-Unis, qui risque toutefois d'être balayé par son successeur.

Le pays, deuxième plus grand pollueur derrière la Chine, envisage désormais une baisse de ses émissions de 61 à 66% d'ici 2035 par rapport à 2005, selon ce plan annoncé dans le cadre de l'accord de Paris de 2015. Washington s'était auparavant engagé à réduire les émissions de moitié d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cette nouvelle feuille de route constitue "le programme climatique le plus audacieux de l'histoire des Etats-Unis", s'est félicité Joe Biden.

"Nous ferons de cette menace existentielle une occasion unique de transformer notre pays pour les générations à venir", a-t-il encore déclaré dans une vidéo. Pour y parvenir, l'administration Biden compte notamment sur le développement de nouvelles technologies, les énergies renouvelables et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Washington avait jusqu'à février pour présenter ce plan à l'ONU.

Chaque Etat fixe librement ses propres objectifs mais est censé les réviser à la hausse tous les cinq ans. Le retour de Donald Trump au pouvoir le 20 janvier devrait chambouler ces plans, le républicain n'ayant pas caché ses positions en la matière, entre soutien affiché aux énergies fossiles et possibilité d'un désengagement de l'accord de Paris, dont les Etats-Unis étaient déjà sortis brièvement sous son premier mandat.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Session de formation au profit des psychologues de santé publique (ministère)

Le ministère de la Santé a organisé une session de formation au profit des psychologues de santé publique, axée sur le thème: "La prise en charge psychologique des personnes atteintes de maladies chroniques", indique jeudi un communiqué du ministère. Cette session, organisée mercredi et jeudi au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSP) de Biskra, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie sectorielle relative à la formation continue visant à améliorer et développer les compétences du personnel de la santé en vue d'une prise en charge optimale des patients, dans le cadre du plan national de formation et de perfectionnement du ministère de la Santé pour l'année 2024".

L'objectif de cette session de formation est de "renforcer les compétences des psychologues et de développer leurs capacités dans leur domaine d'intervention pour la prise en charge psychologique des patients atteints de maladies chroniques", ajoute le communiqué. "Plus de 50 psychologues relevant des différents établissements de santé publique des wilayas de Biskra, Touggourt, El Meghalaï, Batna, Sétif, Illizi, Ouargla, Ghardaïa, M'sila, Ouled Djellal, Khénchela, El Menia, El Oued et Djelfa, ont participé à cette session de formation", ajoute la même source.

ORAN

140 spécialistes prennent part aux journées nationales d'hématologie

Pas moins de 140 hématologues des quatre coins du pays prennent part aux journées nationales d'hématologie, ouvertes jeudi à Oran, pour la finalisation des protocoles thérapeutiques concernant la prise en charge de plusieurs malades du sang.

Organisée sous l'égide de la Société algérienne d'hématologie et transfusion sanguine, cette rencontre implique trois groupes de travail, à savoir le groupe d'étude algérien sur les leucémies aigues myéloïdes (LAM) et le syndrome myélo-dysplasique (SMD), le groupe algérien du cytométrie et de cytologie et le groupe algérien d'hémoglobinopathies, a indiqué le Pr Nabil Yafour, qui a chapeauté l'organisation de l'événement. Le Pr Yafour, chef de service d'hématologie à l'EHU d'Oran, et membre du comité national de prévention et de lutte contre le cancer, a indiqué dans une déclaration à l'APS qu'il s'agit de mettre à jour les protocoles de traitement de ces maladies et de proposer des protocoles unifiés, qui seront soumis à la validation du ministère de la santé.

Il indiqué, à ce propos, que les cancers hématologiques présentent en Algérie 10% de l'ensemble des cancers, soit 7.000 nouveaux cas, chaque année, ajoutant que les services d'hématologie prennent en charge les maladies cancéreuses et les maladies non-cancéreuses comme la Béta-thalassémie, la drépanocytose et l'hémophilie.

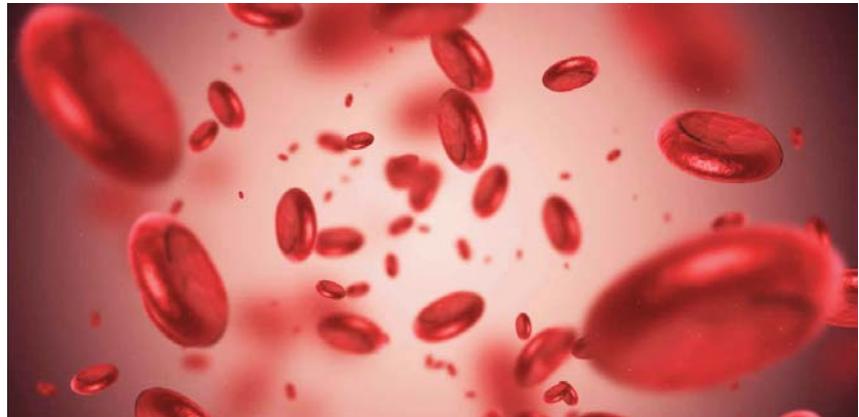
Le Pr Hadj Touhami, ancien chef de service d'hématologie au CHU d'Oran, a indiqué que les groupes de travail qui se réunissent, chaque année, tentent de dénombrer le nombre de malades (pour chacune des maladies citées) dans chaque région du pays, pour avoir une idée sur leur incidence et améliorer leur prise en charge.

Il s'agit également de mettre en place des réseaux qui regroupent des hématologues des quatre coins du pays, afin d'améliorer la prise en charge des malades, a-t-il souligné, ajoutant que pour la greffe de la moelle osseuse, par exemple, ils font appel au service d'hématologie de l'EHU d'Oran (seuls avec le CPMC d'Alger à faire ce genre d'opération). Plusieurs enfants atteints de drépanocytose de la région est et centre du pays ont bénéficié de greffes de la moelle osseuse au niveau de l'EHU d'Oran, dans le cadre de ce réseau, a-t-on indiqué.

ORAN

Nécessité de sensibiliser sur les risques d'anémies hémolytiques chez les enfants issus de mariages consanguins (rencontre)

La nécessité de sensibiliser sur les risques d'atteintes d'anémies hémolytiques congénitales chez les enfants issus de mariages consanguins a été soulignée au cours des journées nationales d'hématologie, clôturées vendredi à Oran.



Ces journées, organisées sous l'égide de la Société algérienne d'hématologie et de transfusion sanguine, ouvertes jeudi avec la participation de 140 hématologues des quatre coins du pays, visent à améliorer la prise en charge de différentes pathologies hématologiques, dont la thalassémie et la drépanocytose, qui sont des cas d'anémies hémolytiques congénitales.

"Les mariages consanguins sont à l'origine de la propagation de ces maladies, considérées comme très lourdes", a expliqué le Pr Amel Djennouni, chef de service d'hématologie au CHU d'Annaba et membre du groupe algérien d'hémoglobi-

nopathie. Selon cette spécialiste, il serait indispensable de sensibiliser les personnes qui décident de se marier avec des membres de leurs familles ou même de leur entourage proche, de faire des analyses pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs de ces maladies.

"L'union de deux personnes porteuses de ces maladies comporte 25% de risque d'avoir un enfant malade", a-t-elle expliqué, ajoutant que la thalassémie et la drépanocytose sont des maladies lourdes qui ont des complications aigues et chroniques si elles ne sont pas prises en charge, pouvant mettre en jeu le pronostic vital ou fonctionnel du malade. Différentes

études épidémiologiques ont révélé que la drépanocytose et la thalassémie sont des maladies endémiques de la région nord est de l'Algérie (Jijel, Collo, Skikda, El Tarf et El Kala), avec plus de 3.000 cas recensés, affirme le Pr Djennouni.

La prévention implique de simples analyses prénuptiales (FNS et électrophores d'hémoglobine), pour s'assurer que les époux ne portent pas ces maladies, expliquent pour sa part le Pr Nabil Yafour, chef de service d'hématologie à l'EHU d'Oran, soulignant que ces maladies ne sont pas des cancers, mais nécessitent tout de même des greffes de la moelle osseuse.

CNAS

Un cadre réglementaire de conventionnement entre la sécurité sociale et les cliniques privées pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a annoncé, jeudi à Alger, l'entame de l'élaboration d'un cadre réglementaire de conventionnement entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les cliniques privées pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Bentaleb a souligné "qu'en application des orientations du président de la République, le ministère a entamé l'élaboration d'un cadre réglementaire de conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux".

Le projet "se veut un



pas important dans le renforcement de la complémentarité entre le système de santé national et celui de la sécurité sociale qui garantit des solutions supplémentaires en matière de prise en charge médicale spécialisée, ce qui permet de faciliter l'accès des malades aux soins nécessaires et traduit l'engagement de l'Etat à assurer une prise en charge sanitaire totale à toutes les catégories, y compris les enfants cancéreux".

Concernant le rem-

boursement des médicaments anti-cancer, le ministre a affirmé que "la maladie est inscrite sur la liste des maladies chroniques, dont les médicaments sont remboursables à 100%", ajoutant que "la législation de la sécurité sociale accorde aux assurées sociales cancéreux le droit à la carte Chifa".

D'autre part, M. Bentaleb a indiqué que son ministère avait entamé la prise de "mesures pratiques en vue de la prise en charge des patients at-

teints du cancer ne bénéficiant pas de couverture sociale", et ce, "conformément aux instructions du président de la République lors de l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Et d'ajouter que ces mesures permettront à cette catégorie de bénéficiaire de la carte Chifa, qui leur donne ainsi accès au système du tiers payant, ce qui leur garantit l'obtention des médicaments prescrits, dont le nombre est de près de 1.700 médicaments, via les pharmacies conventionnées avec la CNAS.

A cette occasion, le ministre a également souligné que la promotion de la santé et de la protection sociale constitue l'un des principes fondamentaux de la politique sociale de l'Etat, qui œuvre à "améliorer la qualité de vie sanitaire des citoyens, y compris des patients souffrant de maladies chroniques et graves, dont les cancéreux".

MPOX

Le nombre de cas en Afrique se rapproche des 70 000 (CDC Afrique)

Le nombre de cas de Mpox signalés en Afrique depuis le début de l'année a dépassé les 69 000, le nombre de décès s'élevant à plus de 1 260, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors d'une conférence de presse en ligne, Ngashi Ngongo, chef de cabinet et responsable du bureau exécutif du CDC Afrique, a déclaré que le continent africain a signalé 69 211 cas de Mpox depuis le début de l'année. Parmi ces cas, 14 794 ont été confirmés et plus de 1 268 décès ont été enregistrés. Les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine montrent qu'au cours de la seule semaine dernière, le continent a signalé 3 095 nouveaux cas, dont 553 confirmés et 31 nouveaux décès. Selon le CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de Mpox en Afrique a augmenté de plus de 78% cette année par rapport à l'année dernière. M. Ngongo a indiqué que 15 pays africains connaissent actuellement



une transmission active du virus Monkeypox. Il a mentionné huit priorités urgentes pour lutter contre l'épidémie de Mpox en Afrique, notamment l'intensification de

la mobilisation des ressources et le soutien aux pays les plus durement touchés. Alors que le continent est confronté à l'épidémie de Mpox, qui a déjà touché 20 pays afri-

cains, le CDC Afrique a appelé à des efforts concertés et au partage des meilleures pratiques entre les nations pour lutter efficacement contre l'épidémie.

RWANDA

L'OMS confirme la fin de l'épidémie du virus de Marburg



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a officiellement confirmé vendredi la fin de l'épidémie de fièvre de Marburg au Rwanda, qui s'est soldée par 66 cas enregistrés et 15 décès, touchant principalement des professionnels de la santé.

Le Gouvernement du Rwanda a annoncé aujourd'hui la fin de l'épidémie de la maladie à virus de Marburg, aucun nouveau cas n'ayant

été notifié ces 42 derniers jours", a annoncé l'OMS dans un communiqué en ligne.

Cette "annonce est intervenue après que le dernier patient ait été déclaré négatif à deux reprises sur la base de tests réalisés, conformément au protocole standard mis en place pour mettre un terme à ce type de flambée", précise-t-elle.

Le gouvernement rwandais avait déjà annoncé la fin de l'épidémie le

14 novembre, après deux semaines sans contamination, et un mois sans décès. Le Rwanda a été félicité par l'OMS pour la rapidité et l'exhaustivité de sa réponse, qui comprend des tests, la recherche des contacts et une campagne de sensibilisation du public.

Sur le site internet de l'OMS, le Dr Brian Chiroromo, son représentant au Rwanda, a ainsi souligné "la riposte énergique organisée par le Rwanda", notamment son "leadership engagé", ses "efforts concertés" avec les partenaires et son "système de santé solide" qui ont permis de "faire face aux urgences", "sauver des vies" et "préserver la santé" publique. Marburg provoque une fièvre hémorragique hautement infectieuse. Elle est transmise par certaines chauves-souris et appartient à la même famille que le virus Ebola. Son taux de mortalité oscille généralement entre 24 et 88% précise l'OMS, mais il a été plus faible lors de cette dernière flambée, à 23% selon l'OMS.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La maladie mystérieuse qui sévit en RDC est probablement le paludisme, selon Africa CDC

La mystérieuse maladie qui a fait au moins 37 morts en République démocratique du Congo (RDC) est probablement le paludisme, aggravé par la vulnérabilité de la population touchée, a déclaré jeudi Africa CDC, l'agence sanitaire de l'Union africaine.

L'hypothèse (...) la plus probable est le paludisme" sur fond de malnutrition, a déclaré, lors d'un briefing à la presse par visioconférence, le docteur Ngashi Ngongo, chef de cabinet de l'Africa

CDC, dont le siège est basé à Addis Abeba, en Ethiopie. Il a précisé que l'agence sanitaire attend toujours les résultats d'une enquête. La thèse d'une "maladie hémorragique virale" survenant "sur fond de paludisme", endémique dans la zone, particulièrement lors de la saison des pluies, n'a pas été écartée, a-t-il ajouté.

Les cas de cette "maladie fébrile à l'étiologie inconnue" ont été signalés dans la région de Panzi, dans le sud-ouest de la

RDC, difficilement accessible par une route peu praticable et où les infrastructures sanitaires sont quasi inexistantes.

La population vit dans une précarité généralisée, souffrant d'un manque d'accès à l'eau potable et aux médicaments. La région, qui a déjà connu il y a deux ans une grave épidémie de fièvre typhoïde, a, selon les autorités congolaises, un des taux de malnutrition les plus élevés du pays (61%). Dans les centres de santé, 37 décès at-

tribués à cette maladie mystérieuse ont été comptabilisés, a indiqué l'Africa CDC, sur 592 cas. Quelque 44 autres décès ont également été signalés au niveau communautaire, qui font toujours l'objet d'une enquête.

Selon les premières données disponibles, la mystérieuse maladie touche particulièrement les plus jeunes, 40% des cas concernant des enfants de moins de cinq ans. Les symptômes sont proches de ceux d'une grippe: fièvre, toux et maux de tête.

LIBAN

L'agression sioniste a fait 530 martyrs et blessés parmi les agents de santé et patients (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vendredi que plus de 530 agents de santé et patients ont été tués ou blessés à la suite des attaques sionistes contre des établissements de santé au Liban depuis octobre 2023.

Dans un communiqué publié sur son site, l'OMS a indiqué que "plus de 530 personnels de santé et patients ont été tués ou blessés dans des attaques contre des centres de santé et des milliers de personnels de santé ont été déplacés ou ont émigré, laissant les hôpitaux et les centres de santé aux prises avec des difficultés pour répondre aux besoins de santé des populations".

"Le système de santé, déjà déclimé, a remarquablement résisté à cette dernière tempête, mais il est encore plus affaibli. Les défis sont complexes et nécessitent un soutien spécialisé et durable", a déclaré le représentant de l'OMS au Liban, Abdinasir Abubakar.

Le communiqué souligne en outre que "les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été gravement perturbés, ce qui accroît le risque d'épidémies".

Alors que près de 7% des bâtiments sont en ruine dans les deux gouvernorats du sud les plus touchés, des milliers de personnes sont toujours en déplacement et ne pourront pas rentrer chez elles de sitôt.

Ceux qui sont rentrés chez eux sont confrontés aux risques posés par les restes explosifs de guerre, ainsi qu'à d'autres risques sanitaires plus importants".

Selon l'agence onusienne, depuis le 8 octobre 2023, plus de 4 000 personnes sont tombées en martyrs et 17 000 autres ont été blessées au Liban, mais depuis que le cessez-le-feu a été instauré (27 novembre dernier) et que les zones touchées par le conflit sont devenues plus accessibles, "le bilan des morts continue de s'alourdir à mesure que de nouveaux corps sont retrouvés dans les 16 000 bâtiments partiellement ou totalement détruits, laissant derrière eux environ 8 millions de tonnes de débris".

"Les dégâts physiques sont similaires à ceux observés après un tremblement de terre, et cela a entraîné des blessures complexes, des plaies ouvertes et des fractures", a déclaré Ahmad Alchaikh Hassan, responsable technique du service des traumatismes de l'OMS.

"Le Liban a besoin de chirurgiens reconstructeurs pour soigner les blessés graves, d'ophtalmologues pour soigner les milliers de personnes blessées lors de l'attaque du téléavertisseur, de physiothérapeutes pour commencer à réhabiliter les amputés et de prothésistes pour aider les utilisateurs d'appareils fonctionnels", a déclaré le représentant de l'OMS au Liban.

YÉMEN

Plus de 860 décès dus au choléra depuis début 2024 (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mercredi que les décès dus au choléra au Yémen étaient passés à 861 cas depuis début 2024. L'organisation a affirmé dans un rapport que "le nombre de cas de choléra et de diarrhée aiguë, ainsi que les décès qui y sont associés, ont augmenté de manière continue depuis mars dernier".

L'OMS a expliqué que "le pic de propagation de la maladie s'est produit à la mi-juillet, lorsque plus de 10 000 cas ont été surveillés chaque semaine". Le rapport ajoute: "Au cours de la période du 1er janvier au 24 novembre 2024, un total de 245 776 cas suspects de choléra ont été signalés, dont 861 décès".

Malgré les efforts continus pour contenir l'épidémie, l'Organisation a souligné "la persistance de défis, notamment les inondations, les fortes pluies et les conditions de sécurité". Cela survient alors qu'un certain nombre d'autres maladies continuent de se propager au Yémen, notamment la rougole, la dengue et le paludisme, selon des médias.

APS

HOMMAGE À KAMEL BOUZID, PIONNIER DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

Médecins, étudiants et proches saluent la mémoire d'un homme dévoué à la science et à ses patients



L'ouverture de la cérémonie assurée par le professeur Fethi BELGHOUL, suivie de l'écoute de l'hymne national et observation d'une minute de silence avec des souhaits de bienvenue à l'assistance

Le professeur Bouzid, reconnu pour ses compétences exceptionnelles en oncologie, a été à l'origine du plan national de lutte contre le cancer, un projet ambitieux qui a permis de doter le pays de centres de traitement modernes et d'améliorer considérablement la prise en charge des malades.

Au-delà de ses compétences scientifiques, le professeur Bouzid était également apprécié pour ses qualités humaines.

Ces anciens étudiants se souviennent d'un enseignant passionné, toujours prêt à partager ses connaissances et à encourager les jeunes générations.

Ses collègues soulignent son dévouement sans faille et son esprit de collaboration.

Le professeur BENDIB Salah Eddine a souligné que la disparition du professeur Bouzid est une perte immense pour la communauté médicale

algérienne. Son héritage perdure cependant à travers le travail de ses nombreux disciples et les avancées réalisées dans la lutte contre le cancer en Algérie.

L'intervention du professeur DJEMAA BEN DJAZIAICHA qui a souligné la défense de toutes les spécialités pour le combat de cette maladie a été fortement émue avec des larmes aux yeux en prononçant le nom du professeur BOUZID.

Le Professeur LAOUAR Salah qui est l'amie le plus proche a souligné que le professeur Kamel BOUZID a été l'un des piliers de la mise en place de la spécialité de cancérologie en Algérie et œuvrer toute sa vie à militier pour une formation de qualité et une formation d'un plus grand nombre de médecins spécialistes qui sont aujourd'hui beaucoup d'entre eux sont des chefs d'unités ou des chefs de services.

Le Docteur Saïd MAHMOUDI a déclaré qu'au bout de dix à quinze ans que le Professeur BOUZID a complètement changé l'environnement de l'oncologie.

Il a formé plusieurs professeurs. Cet homme mérite pour moi notre hommage. C'est un pilier

de la médecine Algérienne et l'histoire retiendra que le Professeur Kamel BOUZID est le pilier de l'oncologie et même de la médecine. On doit suivre son chemin et on doit continuer ce combat.

La parole fut donnée à d'autres intervenants à

“ Le professeur Kamel BOUZID a été l'un des piliers de la mise en place de la spécialité de cancérologie en Algérie ”

Professeur sur le plan humain. La journaliste KOURTA Djamilia Directrice TDM a souligné l'engagement du Professeur BOUZID envers ses patients et son côté humain vu la connaissance de la personne.

La clôture a été prononcée par le Professeur Fethi BELGHOUL avec remise de trophées.

L'ensemble du personnel du Quotidien National d'information DK News à leur tête le Directeur Général Monsieur BENZINE Lamine remercie sincèrement l'ensemble des participants à leurs têtes notre partenaire l'Hôpital CHAHIDS MAHMOUDI représenté par son Président Directeur Général MAHMOUDI Saïd ainsi que tous les sponsors qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie notamment la SAA Assurance, les Laboratoires FRATER-RAZES, la CAAT Assurance, MACIR VIE Assurance, Algérie Telecom, Laboratoire EL KENDI, Groupe SAIDAL, Clinique Fatema AL AZHAR, l'Hôtel ROYAL SAHEL avec sa disponibilité et tous les moyens qui ont été mis en place pour la réussite de cet événement.

DK NEWS

MOZAMBIQUE

Le président Nyusi déclare qu'il ne décrétera pas l'état d'urgence

Le président mozambicain, Filipe Nyusi, a déclaré qu'il passerait le pouvoir au chef d'Etat élu Daniel Chapo en janvier 2025 et qu'il ne décrèterait pas l'état d'urgence dans le pays malgré les actions de l'opposition contestant les résultats des élections présidentielle et législatives, ont rapporté samedi des médias.

"J'ai fait serment de respecter la Constitution et personne ne doit avoir de doutes qu'en janvier 2025, je quitterai le pouvoir", a-t-il indiqué dans son allocution à la nation, citée par le portail mozambicain *Carta de Moçambique*, ajoutant: "Je n'ai pas l'intention de décréter l'état d'urgence dans le pays pour me maintenir au pouvoir. Les citoyens peuvent être certains qu'il n'y aura pas de mesures d'urgence". M. Nyusi, dont le mandat présidentiel expire le 15 janvier, a ajouté qu'il quittait son poste ayant le

sentiment de mission accomplie. Élu président pour la première fois en 2015, il a été réélu en 2019. Le chef de l'Etat a informé s'être entretenu au téléphone avec le chef de file de l'opposition Venancio Mondlane pendant plus d'une heure afin d'arriver à stabiliser la situation politique dans le pays. La conversation téléphonique a eu lieu quelques heures après que M. Mondlane avait accusé, lors d'une intervention en visioconférence au Parlement européen, le président sortant de vouloir rester au pouvoir après la fin de

son mandat et décréter l'état d'urgence dans le pays. L'opposition a lancé des manifestations après l'annonce le 9 octobre des résultats préliminaires des élections présidentielle et législatives, donnant gagnant le candidat du parti au pouvoir (Front de libération du Mozambique, Frelimo), Daniel Chapo, avec 70,67% des voix. Le candidat indépendant Venancio Mondlane (bloc d'opposition Parti optimiste pour le développement du Mozambique, Podemos) n'a obtenu que 20,32% des suffrages, mais il a refusé d'accepter les résultats et a appelé à des manifestations, dont le blocage des rues. Certaines manifestations ont dégénéré en troubles accompagnés de pillages et d'attaques contre des sites industriels. Les protestations s'essoufflent progressivement depuis le 12 décembre, indique le site. Le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur le scrutin le 23 décembre et le pays est dans l'attente de cette décision. De son côté, M. Mondlane a déclaré que l'opposition agirait en fonction de la décision du Conseil constitutionnel.

tats et a appelé à des manifestations, dont le blocage des rues. Certaines manifestations ont dégénéré en troubles accompagnés de pillages et d'attaques contre des sites industriels. Les protestations s'essoufflent progressivement depuis le 12 décembre, indique le site. Le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur le scrutin le 23 décembre et le pays est dans l'attente de cette décision. De son côté, M. Mondlane a déclaré que l'opposition agirait en fonction de la décision du Conseil constitutionnel.

QUATRE ANS APRÈS LA NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE
Appel à des manifestations dans plusieurs villes marocaines dimanche prochain

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a appelé à organiser des manifestations dans diverses villes marocaines, dimanche prochain, à l'occasion de la signature, il y a quatre ans par le Maroc, des accords de normalisation avec l'entité sioniste. Le Front a lancé un appel à la mobilisation pour protester contre cette normalisation, affirmant qu'elle a été imposée contre la volonté du peuple marocain. Il a également dénoncé l'entêtement des autorités à poursuivre le processus de normalisation, malgré les 15 mois écoulés depuis le début de la guerre d'extermination contre Ghaza en particulier. Le Front a par ailleurs condamné les poursuites, les procès et les arrestations visant plusieurs de ses militants en raison de leur soutien à la cause palestinienne, leur opposition à la normalisation et leur dénonciation des massacres sionistes. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre la lutte jusqu'à la chute de la normalisation et à continuer à soutenir la résistance palestinienne. Dans le cadre de cet appel, les sections locales du Front ont commencé à annoncer des sit-in et des marches de protestation, notamment à

Casablanca, Marrakech et Tanger, sous le slogan : "Une seule marche pour faire tomber la normalisation et soutenir la lutte du peuple palestinien". Le Front a déclaré que la normalisation des relations avec l'entité sioniste constitue une trahison de la cause palestinienne, accusant l'Etat d'avoir franchi toutes les lignes rouges sans tenir compte de l'opposition populaire. Il a dénoncé le recours à la répression des voix libres, avec l'arrestation récente de nombreux militants pro-palestiniens accusés à tort, dans le but de faire taire leur opposition. Depuis la signature des accords de normalisation, le Front a accusé l'Etat marocain de renforcer ses relations avec l'entité sioniste, notamment par l'ouverture de bureaux de liaison et la signature d'accords commerciaux et sécuritaires obscures. Il a souligné que ces actions ne sont pas de simples relations diplomatiques, mais un soutien direct à un régime pratiquant l'extermination contre un peuple sans défense, ce qui fait du Maroc un complice de ces crimes. De son côté, l'Instance marocaine de soutien aux causes de la nation a appelé à des manifestations dans plusieurs villes

marocaines sous le slogan "La normalisation est un crime", dénonçant les massacres et la politique de famine visant les femmes et les enfants à Ghaza, en particulier dans le nord. L'Instance a affirmé que les démarches de normalisation entreprises par le Maroc constituent une capitulation humiliante face aux pressions et une trahison de l'honneur de la nation. Elle a qualifié la poursuite de ce processus de déchéance morale sans précédent et de complicité avec un régime occupant des terres, démolissant des maisons et violant des lieux sacrés. Elle a réitéré que "la normalisation est un crime", un slogan repris par les foules dans les rues, exprimant un rejet total de toute forme de coopération avec une entité coloniale. Elle a également accusé le Maroc d'avoir abandonné son devoir moral et historique envers la Palestine. L'Instance marocaine a souligné que le peuple marocain, qui a toujours soutenu la Palestine à travers les générations, ne tolérera jamais de devenir un complice des crimes de l'occupation. Le message est clair : "La normalisation est une trahison et y mettre fin est un devoir national".

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE
Plus de 40 millions de personnes éprouvent des difficultés à se nourrir (ONU)

Plus de 40 millions de personnes éprouvent des difficultés à se nourrir au cours de la saison post-récolte de 2024 en Afrique de l'Ouest et centrale, une région confrontée à une "profonde crise alimentaire", ont mis en garde les Nations unies, appelant à une action humanitaire renforcée et des solutions durables à la crise. Selon une nouvelle analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), ce chiffre devrait passer à 52,7 millions d'ici à la mi-2025, dont 3,4 millions de personnes confrontées à des niveaux d'urgence de la faim (Phase 4).

Les chiffres globaux de la sécurité alimentaire comprennent les données du Cadre Harmonisé pour l'Afrique de l'Ouest et

l'Afrique centrale et celles de l'IPC pour la République centrafricaine. Malgré une baisse marginale du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë par rapport à l'année dernière - liée à l'amélioration de la sécurité et à des précipitations supérieures à la moyenne dans certaines régions du Sahel - l'insécurité alimentaire s'aggrave.

Le nombre de personnes confrontées à des niveaux d'urgence de la faim (phase 4 de l'IPC/CH) a augmenté de 70 % pendant la saison post-récolte et de 22 % de juin à août 2023 pendant la période de soudure. "Le cercle vicieux de la faim en Afrique de l'Ouest et centrale peut être brisé, mais cela nécessite un changement fondamental de notre approche.

Nous avons besoin d'un financement rapide, flexible et prévisible", a déclaré Marjorie van der Velden, directrice régionale du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique de l'Ouest et centrale. Les pays les plus touchés sont le Nigeria, le Cameroun et le Tchad - qui, ensemble, représentent plus de la moitié de la population totale en situation d'insécurité alimentaire. Les personnes déplacées de force sont parmi les plus affectées par la crise alimentaire, soulignant ainsi le besoin urgent d'une action humanitaire renforcée et de solutions à long terme pour lutter efficacement contre la crise alimentaire qui engloutit le Sahel et la région du lac Tchad. L'insécurité alimentaire dans la région est due

aux conflits, aux déplacements forcés de population, à l'instabilité économique et aux chocs climatiques. Plus de 10 millions de personnes ont été déplacées de force dans la région, dont un nombre important au Burkina Faso, au Tchad, au Cameroun, en Mauritanie, au Niger, et au Nigeria.

Les personnes déplacées de force sont le plus souvent coupées de leurs champs et de leurs pâtures, ce qui rend l'agriculture - vitale pour la sécurité alimentaire - impossible. En outre, les chocs climatiques - en particulier les inondations meurtrières de cette année qui ont touché six millions de personnes - faisant des victimes et détruisant les moyens de subsistance, ont perturbé ainsi la productivité agricole.

SOUUDAN
Au moins 782 civils tués en sept mois de siège à El Fasher (ONU)

Au moins 782 civils ont été tués et 1.143 blessés au cours des sept mois de siège par les forces de soutien rapide de la ville d'El Fasher, au Soudan, a déclaré vendredi, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU. Les combats incessants et la poursuite du siège d'El Fasher, dévastant chaque jour des vies à grande échelle, a indiqué le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, soulignant que les attaques contre les civils et les biens de caractère civil peuvent constituer "des crimes de guerre".

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), "des milliers de civils sont assiégés, sans garantie de pouvoir quitter la ville en toute sécurité, et risquent d'être tués ou blessés par les attaques aveugles de toutes les parties au conflit". Pour M. Türk, "cette situation alarmante ne peut plus durer", appelant les FSR "à mettre fin à cet horrible siège".

Il a en outre exhorté toutes les parties au conflit à cesser les attaques contre les civils et les biens de caractère civil. "Je leur demande de respecter leurs obligations et leurs engagements en vertu du droit international", a-t-il poursuivi. Depuis le début du siège, il y a sept mois, El Fasher est devenu un champ de bataille entre la FSR et les forces armées soudanaises.

Après plus de 20 mois, le conflit au Soudan continue en fait à s'intensifier. En moins de trois semaines, plus de 80.000 personnes ont cherché refuge au Soudan du Sud à la suite de l'escalade des combats dans les Etats soudanais du Nil blanc, du Sennar et du Nil bleu - un nombre qui a plus que triplé par rapport aux semaines précédentes. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), la majorité sont des femmes et des enfants ayant des besoins humanitaires critiques, arrivant principalement par des points de passage frontaliers éloignés et difficiles d'accès et s'installant dans de petits villages frontaliers.

Le PAM annonce la mort de trois de ses employés dans une frappe aérienne

Trois employés du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU ont été tués jeudi dans une frappe aérienne dans le sud-est du Soudan, a annoncé vendredi l'organisation dans un communiqué. "Le PAM est indigné par le meurtre de trois de ses membres dans un bombardement aérien au Soudan jeudi 19 décembre", a écrit l'agence dans un message publié sur les réseaux sociaux.

"Un bureau de campagne du PAM a été touché lors de l'attaque", a-t-elle précisé. Le conflit armé au Soudan oppose depuis avril 2023 l'armée régulière, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, aux Forces de soutien rapide (FSR) dirigées par le général Mohamed Hamdane Daglo. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts et plus de 11 millions de déplacés. Environ 26 millions de personnes sont déjà confrontées à une insécurité alimentaire sévère, selon les estimations de l'ONU.

APS

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'élève à 45.227 martyrs et 107.573 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé samedi à 45.227 martyrs et 107.573 blessés, en majorité des femmes et des enfants, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, trois nouveaux massacres sionistes ont été commis à Ghaza, faisant 21 martyrs et 61 blessés parmi les Palestiniens au cours de ces dernières 24 heures.

Un précédent bilan faisait état de 45.206 martyrs et 107.512 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous



Mansour insiste sur la nécessité de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU pour mettre fin à l'occupation

Le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, l'ambassadeur Riyad Mansour, a souligné la nécessité pour les pays du monde de s'engager à mettre en œuvre les résolutions de l'ONU pour mettre fin à l'occupation sioniste et les adopter. Dans un entretien accordé à l'émission "Avec le rédacteur en chef" de la télévision palestinienne et rapporté samedi par l'agence de presse Wafa, M. Mansour a déclaré que ce que l'occupation sioniste "propose dans les couloirs de l'ONU est opposé à la plupart des pays du monde, car les

dirigeants sionistes ont les mains souillées de sang", notant que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2735, qui prévoit un cessez-le-feu immédiat et complet, mais que l'occupant n'a pas respectée. Il a également expliqué que le monde est en grande majorité solidaire avec la cause palestinienne et le peuple palestinien, et que l'entité sioniste est détestée et rejetée pour ses crimes inacceptables et pour son manque de réponse à l'appel du monde qui refuse de violer les lois et les normes internationales. De plus, Mansour a souligné l'impor-

tance pour les Nations unies de mettre le gouvernement d'occupation sur la liste de la honte, soulignant que cette réalisation nécessitait un effort considérable, en particulier dans le contexte des tentatives de certains de faire pression pour l'annuler. Il a indiqué que la question des violences commises contre les prisonniers palestiniens dans les geôles sionistes est un problème récurrent, soulignant le travail et le contact avec la Commission des affaires des prisonniers pour organiser des événements internationaux en faveur de leur juste cause.

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme réitère son appel à "mettre un terme au génocide" à Ghaza

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a qualifié l'attaque sioniste contre une mosquée dans la ville de Ghaza, pendant la prière de l'aube, de "crimes de guerre" et de "crime contre l'humanité", réitérant son appel à la communauté internationale pour "mettre un terme au génocide en cours" à Ghaza. Dans son rapport sur les frappes menées par l'armée sioniste le 16 novembre dernier contre la mosquée Al-Hassan, à l'est de la ville de Ghaza, l'observatoire a conclu que cette attaque constitue "une violation flagrante des principes du droit international humanitaire, notamment la distinction, la proportionnalité et l'obligation de prendre des précautions, règles fondamentales que l'entité

sioniste) est tenue de respecter à tout moment et sans exception". En tant que telle, a-t-il poursuivi, cette attaque constitue "un ensemble de crimes de guerre à part entière commis par l'armée (sioniste) contre des civils protégés par le droit international humanitaire, ainsi que contre un lieu de culte considéré comme un bien civil protégé par ce même droit". Selon cette organisation, ce crime, qui a directement fait des morts et des blessés parmi les civils, constitue également "un crime contre l'humanité car il s'inscrit dans le cadre d'une campagne militaire généralisée et systématique menée par l'entité sioniste) contre la population civile de Ghaza depuis plus d'un an". De plus, ce massacre peut être "qualifié d'acte

de génocide, dans le cadre de la campagne menée par l'entité sioniste) depuis le 7 octobre 2023 pour détruire la population palestinienne de Ghaza", a-t-elle ajouté. Par conséquent, l'ONG réitère son appel à la communauté internationale pour qu'elle "remplisse ses obligations juridiques internationales en s'efforçant de mettre un terme au génocide en cours à Ghaza par tous les moyens disponibles".

L'Observatoire rappelle, à ce titre, que la prévention et la répression de ce crime sont des obligations juridiques internationales qui incombent à tous les Etats sans exception. "Il s'agit d'une obligation absolue envers tous, garantissant le retrait des forces d'occupation (sionistes) de tout le

territoire palestinien, y compris Ghaza, et le démantèlement de toutes les bases militaires (sionistes), des barrières et des points de contrôle", a-t-il plaidé.

En outre, l'ONG "demande instamment à la Cour pénale internationale d'examiner et d'enquêter sur tous les crimes commis par l'entité sioniste) à Ghaza, y compris le massacre de la mosquée Hassan, ainsi que les milliers d'autres massacres perpétrés par l'armée (sioniste) dans la bande de Ghaza". Elle demande également que les enquêtes sur la responsabilité pénale individuelle de ces crimes soient "étendues à tous les responsables et que des mandats d'arrêt soient rapidement délivrés à l'encontre de tous les auteurs de ces massacres".

ATTENTAT SANGLANT À LA VOITURE BÉLIER EN ALLEMAGNE Deux morts et plus de 60 blessés, un suspect arrêté

Une voiture a foncé sur la foule d'un marché de Noël vendredi soir dans la ville allemande de Magdebourg, tuant deux personnes et faisant plus de 60 blessés, dans un attentat présumé dont le suspect a été arrêté. L'attaque survient alors que l'Allemagne, en pleine

campagne électorale, est en état d'alerte contre le risque d'attentats.

L'auteur présumé est un médecin de 50 ans exerçant dans la région de Saxe-Anhalt, dont Magdebourg, à 160 kilomètres de Berlin, est la capitale régionale. Cet homme a "agi

seul", a indiqué le chef du gouvernement régional, Reiner Haseloff. La voiture a foncé dans la foule "sur au moins 400 mètres à travers le marché de Noël", a indiqué à la presse un porte-parole de la police de Magdebourg.

L'assaillant était au volant

d'un SUV noir qui a enfoncé des barrières de sécurité, effectuant ensuite des zigzag dans l'enceinte du marché, selon les témoignages de visiteurs sur le site d'information local Volksstimme. En tentant de faire demi-tour, il a été stoppé par des policiers, selon la même

source. Selon un bilan provisoire de la municipalité, le drame a fait deux morts et 68 blessés. Parmi eux, figurent 15 personnes "grièvement blessées, les autres ayant subi des blessures de gravité qualifiées de "moyenne" ou "légère".

APS

Ghaza: au moins 10 martyrs, dont 7 enfants, dans le bombardement sioniste d'une maison à Jabalia

Au moins 10 Palestiniens, dont sept enfants, sont tombés en martyrs à la suite du bombardement d'une maison à Jabalia al-Nazla, au nord de la bande de Ghaza, mené par l'aviation sioniste vendredi soir, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. La même source, citant son correspondant, a indiqué qu'un avion d'occupation a bombardé une maison à Jabalia al-Nazla, entraînant la mort en martyrs, de 10 Palestiniens, dont sept enfants, et en blessant d'autres. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression barbare contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humaine sans précédent.

Ghaza: 96 % des femmes et des enfants ne peuvent pas satisfaire leurs besoins nutritionnels de base (UNICEF)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré vendredi que plus de 96 % des femmes et des enfants de Ghaza ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins nutritionnels de base, conséquence des bombardements et du blocus total illégal sionistes. Dans un communiqué publié sur son site et attribué à Rosalia Bollen, spécialiste de la communication de l'UNICEF, l'agence onusienne a souligné qu'"à l'heure actuelle, plus de 96 % des femmes et des enfants de Ghaza ne peuvent pas satisfaire leurs besoins nutritionnels de base.

La plupart survivent grâce à des rationnements de farine, de lentilles, de pâtes et de conserves, un régime qui compromet lentement leur santé". Le communiqué note qu'"en novembre, 65 camions d'aide humanitaire en moyenne sont entrés à Ghaza, contre 500 camions par jour avant la guerre, lorsque Ghaza disposait encore d'une capacité interne de production alimentaire. La partie la plus au nord de Ghaza est sous un siège quasi total depuis 75 jours. L'aide humanitaire n'a pas pu parvenir aux enfants dans le besoin depuis plus de 10 semaines". La source ajoute que depuis plus de 14 mois, les enfants sont soumis à ce cauchemar : "Plus de 14 500 enfants auraient été tués et des milliers d'autres blessés". L'UNICEF poursuit en disant : "Il y a des choses que nous pouvons tous faire dès aujourd'hui pour rendre la vie un peu plus supportable pour ces enfants. Nous pouvons utiliser nos voix, notre capital politique et notre influence diplomatique pour faire pression en faveur de l'évacuation des enfants gravement blessés et de leurs parents".

"Utilisez votre pouvoir, utilisez votre influence, pour faire pression en faveur d'un cessez-le-feu et pour l'acheminement d'aide à grande échelle. Chaque jour sans action vole un jour de plus aux enfants de Ghaza. Chaque retard coûte plus de vies. Cette guerre devrait hanter chacun d'entre nous. Les enfants de Ghaza ne peuvent pas attendre", conclut l'UNICEF.

THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ouverture officielle du 17^e Fntp à Alger

Le 17^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert vendredi soir à Alger, lors d'une cérémonie officielle en hommage à la comédienne Nadia Talbi, figure emblématique du 4^e Art algérien, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.



Accueillie au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bechtarzi (TNA), la cérémonie de cette 17^e édition dédiée à Nadia Talbi, 80 ans, s'est déroulée en présence de la comédienne, aux côtés de figures du théâtre et du cinéma algériens ainsi que des représentants d'établissements culturels et des cadres du ministère de la Culture et des Arts.

Nadia Talbi, visiblement émue, est montée sur scène pour exprimer sa "reconnaissance et sa gratitude" au public nombreux venu lui témoigner son "affection", son "soutien" et son "égard" au théâtre et à ses acteurs. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts a souligné que le théâtre demeure "un art et un outil efficace" pour la consécration des "hautes valeurs humaines", saluant à juste titre, l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'instituer le baccalauréat artistique". Relevant la nécessité de préserver la mémoire nationale, M. Ballalou a affirmé que cette édition célébrant le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération nationale, était une occasion pour souligner le "rôle majeur de l'art et de la culture" qui, a-t-il dit,

ont contribué à "faire connaître, durant le combat du peuple algérien pour l'indépendance, la cause algérienne et à préserver la mémoire nationale à travers le théâtre".

Le ministre a, d'autre part, réaffirmé "le soutien de son département au théâtre", en accordant un "intérêt particulier" à la formation et au théâtre pour enfants qui constitue, selon lui, un "élément essentiel à la sensibilisation culturelle des générations futures". Pour sa part, le commissaire du Festival, Mohamed Yahiaoui, a souligné "le rôle du théâtre dans l'accompagnement de la vie culturelle en Algérie" à travers les différentes époques, grâce à des acteurs qui "ont contribué à l'enrichissement de l'action théâtrale de notre pays".

La cérémonie d'ouverture a été également marquée par la présentation du spectacle "70 sana fi gharamek" (Epris de toi. 70 ans) du metteur en scène Mohamed Cherchel, qui revisite les "grandes stations" qui ont marqué le 4^e Art algérien durant 70 ans. D'une durée de 100 mn, ce montage théâtral revient sur la Troupe artistique du FLN (Front de libération nationale), fondée en Tunisie en 1958, retraçant dans un déroulement

(historique) chronologique les premières années du théâtre algérien à travers des reproductions d'oeuvres comme "Galou laareb Galou", "Hassan Terro", "Les enfants de la Casbah", "Ladjouad", et autres spectacles qui ont marqué l'action théâtrale après l'indépendance de l'Algérie. Associant des comédiens anciens à l'image de Mustapha Ayad, Allaoua Zermani, Brahim Chergui, Hamid Achouri, ou encore Hakim Dakkar, aux cotés de jeunes comédiens, le spectacle évoque des hommes de théâtre et leurs expériences à l'image d'Abderrahmane Kaki, Abdellakder Alloula, Abellahim Raïs, Mustapha Kateb, Kately Yacine, Malek Bouguermouh, Sonia, Mohia et tous les créateurs qui ont marqué la scène théâtrale algérienne. "70 sana fi gharamek" est un hommage à tous les créateurs et les enfants de la scène théâtrale algérienne, morts ou vivants, qui ont marqué, 70 ans durant, la scène théâtrale par leurs œuvres évoquées dans ce montage théâtral", a expliqué le metteur en scène.

Auparavant, la troupe "Assala" de Sidi Bel Abbès, a animé à la place publique Mohamed-Touri (à proximité du TNA), un spectacle de rue alliant madjin et rai, devant un public nombreux. Dix-neuf (19) pièces de théâtre, produites par le TNA et les théâtres régionaux, concourront au 17^e Fntp qui se poursuit jusqu'au 30 décembre prochain, en plus des spectacles programmés hors compétition. Parallèlement aux spectacles, des conférences sur "la mémoire du théâtre algérien" et "le théâtre et les valeurs" font partie du programme littéraire accompagnant cette édition qui coïncide avec la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

OULED DJELLAL

La poésie révolutionnaire a immortalisé l'héroïsme des algériens durant la glorieuse Révolution (rencontre)

La poésie révolutionnaire "a immortalisé l'héroïsme des algériens durant la glorieuse Révolution", ont souligné, jeudi, les participants aux 7^{èmes} Journées littéraires arabes de Doucen (Ouled Djellal). Le Pr Fatima-Zohra Bayazid, de l'université de Biskra, a indiqué, au cours de cette manifestation culturelle dédiée à la créativité poétique, que les slogans "Poésie et messages de résistance", que les textes poétiques ont glorifié l'héroïsme de la Révolution en immortalisant les sacrifices du peuple algérien, et en diffusant la voix de ceux qui luttent pour la liberté à travers des chants inspirés par ces textes, à l'instar de "Tayara Safra" (L'avion jaune) et "Djinakoum Men Ain M'lila" (Nous sommes venus d'Ain M'lila).

Soulignant que ces chants, des "messages venus du cœur et exprimant la souffrance née du joug et de la barbarie coloniale", n'ont eu de cesse de "stimuler le patriotisme des Moudjahidines combattant au front", le Pr Bayazid a estimé que le poème est "une référence historique à laquelle on peut revenir à travers les thèmes qui ont immortalisé la Révolution algérienne dont le slogan était +la liberté ou la mort+".

Elle a également souligné que les chants révolutionnaires "touchent encore, aujourd'hui, le cœur des Algériens". De son côté, le Dr Abdellakder Rahim, de l'université de Biskra, a indiqué, dans son intervention, que la poésie populaire est "un élément important de la mémoire collective algérienne, une composante essentielle de son identité et un miroir reflétant ses aspirations et ses espoirs".

Pour cet universitaire, ce patrimoine culturel "met en évidence l'interaction des poètes avec les différentes phases historiques qu'a connues le pays, depuis la résistance populaire jusqu'au mouvement national, en passant par la glorieuse Révolution". Les activités prévues au titre de ces Journées littéraires arabes, qui seront clôturées vendredi, donneront lieu à une visite guidée des sites archéologiques de la wilaya d'Ouled Djellal, ainsi qu'à des spectacles d'équitation et de courses de chevaux. Pour rappel, la rencontre est organisée par l'Association culturelle "Basma" et placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts et du wali d'Ouled Djellal.

APS

CONSTANTINE

Clôture en beauté du 12^e Festival international du Malouf

Le 12^e Festival international culturel du Malouf ouvert samedi dernier à la salle Ahmed Bey "Zénith" de Constantine, a pris fin mercredi soir dans l'euphorie de quatre prestations animées par la troupe Tyrès de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et les artistes algériens Rym Hakiki, Abbès Righi et Manel Gharbi. Le début de la soirée a été émouvant et chargé de "good vibes" créées par le show animé par la troupe musicale Tyrès de la République arabe sahraouie démocratique qui a joué des morceaux à tonalité sahraouie faisant plonger le public dans une ambiance entraînante et joyeuse.

Une chanson intitulée "Djazair Ard El Houria" interprétée par la troupe, a été chaleureusement applaudie par les spectateurs venus nombreux assister à cette soirée de clôture placée sous le thème "Lakloub Maâkom". L'artiste algérienne Rym Hakiki, interprétant la musique arabo-andalouse et le Hawzi a rayonné sur scène conférant à la soirée un charme tout particulier et une ambiance conviviale qui n'a pas manqué de faire transporter le public dans un monde de beauté et de douceur. Forte d'une agréable présence, elle a réussi une prestation des plus gracieuses avec les morceaux Nahwak, Aând Lalla Sahranine, Kamlat Ezzine et Ma zyène nahar Lyouna chantes sous les applaudissements forts du public.

L'extrait du Meddih "Mohamed QSSSL Khairou El Bachar" interprété par Rym Hakiki a été un moment d'apaisement et de spiritualité offrant un moment d'évasion du quotidien. La soirée de clôture a été un régal pour le public constantinois qui a eu droit à une séquence de réves animée par Manel Gharbi qui a illuminé à travers une panoplie de chansons (Sanaâ et extraits de Malouf).

Le chanteur du Malouf Abbès Righi a remis les choses dans l'ordre en offrant à la clôture de ce festival placée sous le slogan "Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle", un spectacle de chant de Malouf dont un Zajal "Li Allahou Wakaltou Amri", auquel les constantinois s'identifient. La soirée de clôture qui a été mise à profit pour honorer des artistes et autres institutions ayant contribué à la réussite de ce festival, a été ponctuée également par des défilés de mode confectionnés par des modélistes stylistes de Constantine, Alger et Annaba.

Coup d'envoi des 1^{ères} Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets

Le coup d'envoi de la 1^{ère} édition des Journées Internationales de la marionnette et du théâtre d'objets a été donné, jeudi soir, au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, devant une nombreuse assistance constituée d'enfants et de leurs parents. La première journée de cette manifestation artistique a donné lieu à la présentation d'un spectacle de marionnettes intitulé "Princesse Yakouta", conçu et mis en scène par Yacine Tounsi, qui a beaucoup divertit le jeune public qui n'a pas manqué de chanter et de danser.

L'histoire de "Princesse Yakouta", adaptée du patrimoine algérien ancien, fait la part belle aux exploits des femmes algériennes, dont l'intelligence et le courage leur permet de triompher des défis qu'elles ont à affronter, le tout dans un style moderne et avec l'utilisation de techniques d'éclairage très douces qui ont eu un impact évident sur le spectacle. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, prévue sur quatre jours, a également donné lieu à plusieurs représentations, œuvres de troupes algériennes et étrangères, auxquelles le public a fortement réagi.

C'est notamment le cas de la marionnettiste tunisienne, Meriem Ziani, qui a présenté un spectacle émouvant sur la Palestine meurtrie. Yacine Tounsi, président de l'Association nationale de marionnettistes, initiatrice de cette manifestation artistique abritée par le théâtre et la Maison de jeunes Ahmed-Saâdi de Constantine, a indiqué que les Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets sont marquées par la participation d'artistes et de troupes de pays arabes et étrangers, tels que l'Irak, la Tunisie, la République arabe sahraouie démocratique, la France et l'Espagne, en plus de l'Algérie, pays organisateur.

Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, comporte un riche programme de spectacles artistiques, d'ateliers spécialisés et de séminaires scientifiques qui seront encadrés par des spécialistes dans le domaine de la marionnette de plusieurs pays arabes et étrangers, ainsi que des ateliers d'initiation à l'art de la marionnette, du théâtre d'objets et des ombres chinoises. Notons que tous les participants à cet événement culturel international ont été honorés.

APS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

“Le sort de l’humanité ne doit pas être laissé aux algorithmes”, affirme le chef de l’ONU

Le secrétaire général de l’ONU, Antonio Guterres, a déclaré jeudi, que "le sort de l’humanité ne peut pas être laissé aux algorithmes, exhortant le Conseil de sécurité à agir de manière décisive pour établir des garde-fous internationaux face à l’intelligence artificielle (IA).

S’exprimant lors d’une réunion au Conseil de sécurité, António Guterres a averti que "les développements rapides de l’IA dépassent la capacité de l’humanité à la gouverner".

“Chaque moment de retard dans l’établissement de garde-fous internationaux augmente le risque pour nous tous”, a déclaré M. Guterres. “Aucun pays ne devrait concevoir, développer, déployer ou utiliser des applications militaires de l’IA dans les conflits armés qui violent le droit international humanitaire et les droits de l’homme. Cela inclut le fait de s’appuyer sur l’IA pour sélectionner ou engager des cibles de manière autonome”, a précisé le chef de l’ONU.

“L’intégration potentielle de l’IA dans les armes nucléaires et l’avenement de systèmes d’IA quantique susceptibles de déstabiliser la sécurité



mondiale sont particulièrement alarmants”, a-t-il souligné.

“Le sort de l’humanité ne doit jamais être laissé à la boîte noire d’un algorithme”, a-t-il déclaré, soulignant l’importance du contrôle humain sur

les décisions impliquant le recours à la force. “Les membres de ce Conseil doivent montrer l’exemple et veiller à ce que la compétition autour des technologies émergentes ne déstabilise pas la paix et la sécurité internatio-

nale”, a estimé le chef de l’ONU. “Je vous invite tous à unir vos forces pour bâtir l’avenir de l’Intelligence Artificielle – un avenir sûr, sécurisé et inclusif”, a conclu M. Guterres.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجلفة
الوكلالة الولاية للتنظيم والتسيير
العقاري الحضري لولاية الجلفة

إعلان عن منح مؤقت للمزايدة رقم 24/05

تعلن وكالة التنظيم والتسيير العقاري الحضري لولاية الجلفة الى العارضين الذين شاركوا في المزايدة المسادرة في جريدة الجاهة و DK NEWS بتاريخ 09/10/2024 المعنونة بالبيع بالمزاد العلني ل 07 قطع ارضية صالحة للبناء بمجزئية 156 قطعة ببلدية ادرسية، تبعا لمحضر فتح الاشرطة وتقدير العروض قد يتم المنح المؤقت للحصص التالية :

ملاحظات	نطاق العرض بالتفصيل والشروط	العرض النهائي	نطاق العرض	نطاق العرض	نطاق العرض	النطاق العرض				
اعلن عرض	7.775.460.00	7.775.460.00	253.422.40	6.534.000.00	27.000.00	242.00	7	02	مسعودي مسطر	14
اعلن عرض	6.235.028.80	6.235.028.80	226.728.32	5.239.520.00	22.000.00	238.16	26	03	مسعودي مسطر	16
اعلن عرض	4.016.166.70	4.016.166.70	247.148.72	3.374.930.00	13.000.00	259.61	27	04	برادي ترس	03
اعلن عرض	7.692.612.20	7.692.612.20	267.569.12	6.464.380.00	23.000.00	281.06	28	05	مسعودي مسطر	12
اعلن عرض	5.399.625.00	5.399.625.00	287.980.00	4.537.500.00	15.000.00	302.50	29	06	مسعودي مسطر	13

بالنسبة لحصة 01 (القطعة رقم 06) والحصة رقم 31 (القطعة رقم 07) فانها مؤقتة الى غاية الفصل في النزاع
القضائي بشأنها

طبقا للمادة 22 من دفتر الشروط فإن للمشاركون في المزاد الذين لديهم اعتراض على هذا المبلغ ان يتقدم بالطعن
 أمام لجنة المزاد للوكلالة العقارية لولاية الجلفة في أجل عشرة (10) أيام ابتداء من تاريخ صدور هذا الاعلان .
 الجلفة في :

مدير الوكلالة

ENQUÊTE SUR CHATGPT L’Italie inflige une amende de 15 millions d’euros à OpenAI

L’autorité italienne de protection des données (GDPR) a annoncé vendredi qu’elle avait infligé une amende de 15 millions d’euros à l’entreprise américaine OpenAI pour avoir frauduleusement fait utiliser des données personnelles par son robot conversationnel ChatGPT.

“L’autorité de protection des données a condamné OpenAI à une amende de 15 millions d’euros”, une somme minorée parce que la société s’est montrée coopérative pendant l’enquête, a déclaré l’autorité indépendante, chargée de protéger les droits et libertés fondamentaux dans le cadre du traitement des données personnelles.

Le GPDP a estimé ne pas avoir été notifié par OpenAI de "la violation de données subie en mars 2023", ajoutant qu'elle a traité les données personnelles d'utilisateurs pour former ChatGPT sans disposer d'une base juridique adéquate", enfreignant "le principe de transparence et les obligations d'information envers les utilisateurs qui en découlent". De même, l'enquête - qui a duré près de deux mois - a conclu qu'OpenAI ne disposait pas de "système de vérification d'âge adéquat pour empêcher les enfants de moins de 13 ans d'être exposés à des contenus inappropriés" générés par l'intelligence artificielle (IA), selon l'autorité de protection des données.

Outre l’amende, l’autorité a indiqué avoir ordonné à OpenAI de mener une campagne de sensibilisation de six mois pour favoriser une meilleure connaissance de ChatGPT par le grand public. En mars 2023, le GPDP avait brièvement interdit l’utilisation de ChatGPT en Italie en raison de violations présumées du respect de la vie privée. L’Italie avait été le premier pays occidental à prendre des mesures à l’encontre de la plateforme la plus connue d’IA générative.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BLIDA
DAIRA DE : OULED YAICH
COMMUNE DE : OULED YAICH
NIF: 090763950800000

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC UNE EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 11/2024

Le président l’assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA, dont le siège social est situé à HAI Ben youcef Ben kheda OULED YAICH wilaya de BLIDA, lance un Avis d’appel d’offres national ouvert avec une exigence de capacité minimale pour :

Aménagement et revêtement cité nouvelle et cite 206 logement communal d’ouled yaich

Seules les entreprises ayant une qualification et classification professionnelle principale en travaux public catégories 02 et plus et ayant une attestation de bonne exécution de même nature n’étant pas le jour de l’ouverture des plis attribuera ou titulaire d’un marché en cours d’exécution avec la commune d’ouled yaich et le délai ne dépasse pas trois (03) mois sont invités à retirer le cahier des charges -aux prés

Commune de ouled yaich -Bureau d’équipement-Siege :Hai ben youcef Ben kheda AADI COMMUNE D’ commune de ouled yaich wilaya

de BLIDA

contre paiement des droits du cahier des charges fixés dix mille dinars algériens (15.000) DA non remboursable.

L’offre doit être présentée sous triples plis fermé et sous forme de pli d’offre de candidature une offre technique et une offre financière Séparées à l’intérieur de la même offre , conformément à l’article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 15/09/2015 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation public et conformément à l’article 47 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

-a) le dossier de candidature se compose de

Déclaration de candidature : déclaration de probité ; statut de l’entreprise :moyens matériels et humains comme il est cité au sein de cahier de charge .-Le dossier de candidature est placé dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l’institution et la référence de la demande d’offre et son objet et le « dossier de candidature »

-b) le dossier technique se compose de

Déclaration de soumission : mémoire technique éliminatoire en cas d’absence et non signé et remplis selon PAGES 28+29 du cahier des charges : cahier des charges paragraphe et signe.

-c) le dossier financier se place dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l’institution et la référence de la demande d’offre et son objet et le « offre technique »

-d) le dossier financier se compose de :

La lettre de soumission-bordereau des prix unitaire :devis quantitatif et estimatif :

-e) Le dossier financier est placé dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l’institution et la référence de la demande d’offre et son objet et le « offre financier »

-les trois offres doivent être placées dans une enveloppe fermée qui ne porte que mention :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA L’ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALDE OULED YAICH

Avis d’appel d’offre national ouvert avec une exigence de capacité minimale n°11/2024

à ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres»

Portant : Aménagement et revêtement cité nouvelle et cite 206 logement communal d’ouled yaich

Dépôt des offres au siège de la commune -bureau des marchés publics le.....avant 13h.30

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jours , à compter de la date de la première parution de l’avis d’appel d’offres national ouvert avec une exigence de capacité minimale publié dans les journaux nationaux plus BOMOPP avant 13.30 H L’ouverture des plis est publiquement le dernier jour de préparation des offres à 14.00 H, et les soumissionnaires sont invités à y assister réunion commission d’ouverture prévus jour de dépôt des offres à quatorze heure (14.00 H)de l’après midi au siège de la commune

Si la date de dépôt et d’ouverture des offres coïncide avec un jour férié celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres 15 JOURS augmentée de 03 mois+ UN MOIS pour l’attribution du marché qui est spécifié ci-dessus conformément à l’article 99 du décret présidentiel 15/247 de la 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS Anep : 2416040267 du 22/12/2024

Programme de la soirée

TF1 21:10

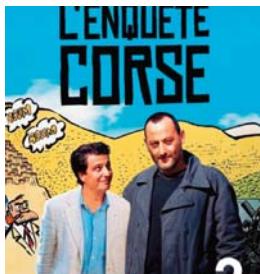
Avatar : la voie de l'eau



Jake Sully et Neytiri ont formé une famille et font tout pour rester aussi soudés que possible. Ils sont cependant contraints de quitter leur foyer et d'explorer les différentes régions encore mystérieuses de Pandora. Lorsqu'une ancienne menace reprend surface, Jake va devoir mener une guerre difficile contre les humains.

france 2 21:10

L'enquête corse



Jack Palmer, détective privé parisien, est chargé par un notaire de retrouver le bénéficiaire d'un héritage. Il s'agit d'un Corse nommé Ange Leoni. Palmer se rend sur l'île, où il comprend rapidement que sa mission sera plus délicate qu'il ne l'imaginait. La loi du silence règne et tout le monde se méfie de cet inconnu curieux venu du continent, d'autant que Leoni s'avère être un chef indépendantiste recherché par la police !

france 3 21:10

Les enquêtes de Vera Saison 12



Le célèbre présentateur Rick Kelsall apparaît pendu dans sa chambre, au lendemain d'une soirée entre vieux amis de lycée. Fraîchement disculpé d'accusations de harcèlement sexuel, il préparait la sortie d'une autobiographie explosive sur son cercle proche. L'inspectrice Vera rejette immédiatement l'hypothèse du suicide et scrute le passé des participants à la fête. Les révélations compromettantes promises dans l'ouvrage constituent un mobile évident. Son enquête sonde les zones d'ombre de chaque convive pour identifier la cible des futures indiscretions.

CANAL+ 21:07

Rugby : Top 14 Saison 2024 Lyon / Toulouse



Les Lyonnais ont sombré dans la crise. Au terme de la 11e journée, Léo Berde et ses partenaires du LOU ont concédé une cinquième défaite de rang sur la pelouse de Pau (29-15). Les Rhodaniens ont glissé à l'avant-dernière place du classement juste devant Vannes, promu. Mickaël Guillard et les siens vont tenter de réagir ce soir en remportant une victoire importante pour chasser le doute, devant leur public. Pour autant, la tâche s'annonce rude face aux Toulousains qui trônent en tête du Top 14. Ro main Ntamack et les Haut-Garonnais restent sur une victoire (21-17) sur la pelouse du Racing 92.

M6 21:10

Zone interdite



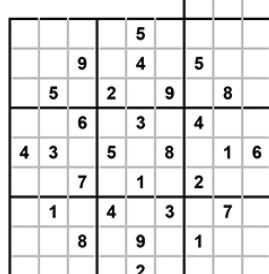
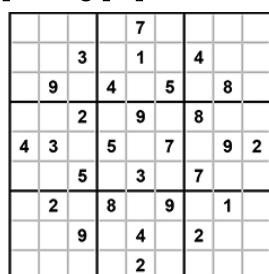
Les marchés de Noël s'exportent à travers la France, espérant concurrencer celui de Strasbourg, le plus grand et le plus ancien dans l'hexagone. Le petit village alsacien de Kaysersberg mise sur l'authenticité et attire en décembre jusqu'à 30 000 visiteurs grâce à des artisans et des restaurateurs sélectionnés. À Aras dans le Nord Pas-de-Calais, les organisateurs visent le million de visiteurs, comptant sur 140 chalets, un sapin de Noël géant et un bar rooftop éphémère. Loin de là, dans les Pyrénées-Orientales, la station balnéaire de Barcarès a investi des millions d'euros en illuminations.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2405

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

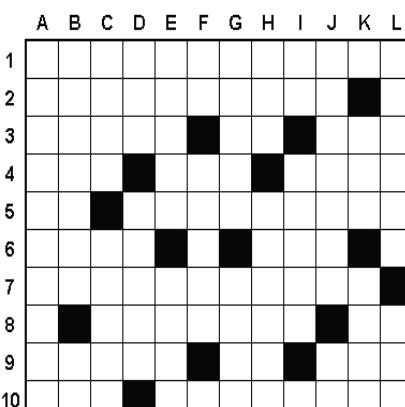
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



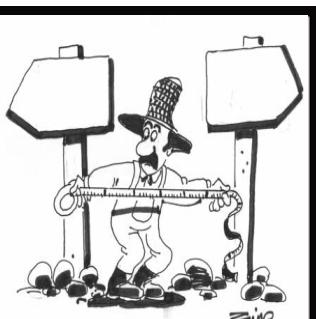
Horizontalement:
1 - Grotesque
2 - Tirera profit
3 - Dresser - Eclos - Élément de phrase
4 - Cri d'aficionado - Qualité de perle - Célebra
5 - Il vaut le titane - Respecterai
6 - Direction - Parleur empumé
7 - Rayonnerais
8 - Signaux de danger - Matériau de lingot
9 - Yacht de course - Autro do - Hurlement de charretier
10 - Saison du tourisme - Mesureront exactement

Verticalement:
A - Fabricante de pantalons
B - Lieu de travail - De l'astate au labo
C - Bord de fleuve - Empreinte
D - Point dans le bleu - Grandes galères
E - Bien astiquée - Arme d'insecte
F - Crack - Posséder
G - Très fine - Touchés
H - Bison d'Europe - Pénurie
I - Soleil de pharaon - Fabriqueras
J - Chérirai - Première en gamme
K - Préleva - Délicatesse
L - Posait un écusson - Il est petit pour la danse

Mots croisés n°2405



Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1105

Solution

Sudoku n°2405								
1 4 8 9 7 3 6 2 6					2 8 3 5 7 6 4 1 9			
6 5 3 2 1 8 4 7 9					4 5 1 9 8 2 6 7 3			
2 9 7 4 6 5 3 8 1					6 7 9 1 3 4 5 8 2			
7 1 2 6 9 4 8 3 6					1 9 7 4 2 6 8 3 6			
4 3 6 5 8 7 1 9 2					8 2 4 6 1 3 9 5 6			
9 8 6 1 3 2 7 6 4					3 6 5 7 9 8 2 4 1			
3 2 4 8 5 9 6 1 7					5 3 8 2 6 1 7 9 4			
8 6 9 7 4 1 2 5 3					3 6 7 5 7 1 2 8 9			
6 7 1 3 2 6 9 4 8					8 4 9 3 6 5 7 8 2			
8 9 5 4 2 6 3 7 1					1 2 3 9 5 7 8 6 4			
1 3 2 8 9 5 7 6 4					4 7 6 1 8 3 2 5 9			
					3 9 1 4 7 2 8 5 6			
6 7 3 8 5 1 3 2 9					7 1 4 8 6 3 5 6 9			
8 2 9 3 4 7 6 1 6					8 6 5 7 3 9 1 2 0			
3 5 1 2 6 9 7 8 4					9 7 2 4 8 5 6 7 8			
1 8 6 9 3 2 4 5 7					8 6 1 7 5 3 2 4 9			
4 3 2 5 7 8 9 1 6					5 3 4 9 2 6 1 8 7			
5 9 7 6 1 4 2 3 8					7 5 9 1 4 8 6 2 3			
9 1 5 4 8 3 6 7 2					2 4 6 5 3 7 9 1 8			
2 6 8 7 9 5 1 4 3					3 1 8 2 6 9 7 5 6			
7 4 3 1 2 6 8 9 5								

Mots Croisés n°2405

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	A	R	I	C	A	T	U	R	A	L	E
2	U	T	I	L	I	S	E	R	A	I		M
3	L	E	V	E	R	N	E			M	O	T
4	O	L	E		E	A	U		F	E	T	A
5	T	I		R	E	V	E	R	R	A	I	
6	T	E	T	E		O		A	R			T
7	I	R	R	A	D	I	E	R	A	I	S	
8	E		A	L	A	R	M	E	S		O	R
9	R	A	C	E	R		U	T		D	I	A
10	E	U	E		D	O	S	E	R	O	N	T

Mémoire sur l'orifice géante n°1105

P • C • A • E • I • C •
 N U M I S S M A T E S I S E L U
 • D E S E R T I N A T A I R S E L
 M I R E R E T I N U T B R I S E L
 • B I L L E S U S N E E S I S E
 H O T T E S S E R A L E T A
 • N O T O S S O L E I L L S I L A G
 E D I T O T E S P U A R I L L A I S
 • E R O T O S P U A R I L L A I S
 C R E T A L I S M E S S I S
 • I A S S A G S S A S S I N C M A
 G E O L E R G E S T A C H H A I
 • T E R N E G E S S I C H O N
 C R A M P E S I M E R R V
 • A G E E E S I S E U S L E
 E D E N T U S E S E D G A T E S
 • I I T A N T E S P A R S S E G A T
 I C I T I M I N E R A B S E
 • A L T E R A N E R A M I R A R
 B L O U S A E M I R A N A R
 • E T E S I O N A N A R L E S

Sudoku №2405

EL-MENIAA Sonatrach octroie un don de 10 millions DA au profit de 11 clubs et associations sportives



Le Groupe Sonatrach a octroyé, jeudi à El-Meniaa, un don de dix (10) millions DA au profit de 11 clubs et associations sportives engagés dans différentes disciplines et divisions, a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette action s'est déroulée lors d'une cérémonie au siège de la wilaya présidée par le wali, Mokhtar Benmalek et le chef de département sponsoring et mécénat de Sonatrach, Bencheikh Belkacem, en présence des représentants des clubs et associations sportives concernés et cadres de l'entreprise.

Le directeur du secteur, Abdelkader Zengat a, dans une déclaration à l'APS, mis en avant l'importance de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du mouvement sportif, exprimant son souhait que des initiatives similaires puissent toucher d'autres clubs et associations de la wilaya.

De leur côté, des présidents et représentants des clubs et associations sportives ont salué l'initiative, estimant qu'elle pourrait contribuer, selon eux, à "couvrir une partie de leurs besoins essentiels au cours de l'actuelle saison sportive, tels que ceux liés aux frais d'hébergement et de déplacement entre les wilayas".

KARATE-MONDIAUX DES SOURDS-MUETS 2024 Quatre médailles pour l'Algérie dont 2 en or



La sélection nationale de karaté des sourds-muets a remporté quatre médailles (2 or, 1 argent et 1 en bronze), à l'occasion des Championnats du monde 2024 des sourds-muets qui se déroulent du 15 au 20 décembre à Kuala Lumpur (Malaisie), a-t-on appris auprès de la Fédération sportive des sourds d'Algérie.

Les deux médailles d'or sont l'œuvre du karatéka Youcef Hassani (+84kg) et Kara Hadj (-84 kg). La médaille d'argent a été décrochée par Amani Kadra (-50 kg) chez les dames, alors que la médaille de bronze est remportée par Mohamed Larbi (-67 kg). Sous la conduite de l'entraîneur national, Idiri Zaidi, la sélection nationale des sourds-muets prend part au rendez-vous mondial avec un effectif composé de huit hommes et une femme. La dernière journée prévue vendredi est consacrée aux épreuves par équipes.

Liste des athlètes algériens participant au Mondial en Malaisie:

Youcef Hassani (+84 kg), Kara Hadj (-84 kg), Mohamed Mechlouf (-75 kg), Bilal Tabchach (-75 kg), Mohamed Larbi (-67 kg), Noureddine Hassani (-67 kg), Menad Benamer (-60 kg), Hamza Chaâbane (-60 kg), Amani Kadra (-50 kg).

Entraîneur national : Idiri Zaidi.

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE 2024 La sélection algérienne à pied d'œuvre au Caire

La sélection algérienne (messieurs/dames) de cyclisme sur piste est arrivée au Caire en Egypte pour prendre part aux Championnats arabes qui se dérouleront du 25 au 28 décembre dans la capitale égyptienne, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).



Conduite par le membre du Bureau fédéral Fayçal Riâhi, la sélection algérienne est composée de treize cyclistes (10 messieurs et 3 dames), sous l'égide de l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi, secondé dans

sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza. Chez les seniors (messieurs), le coach national a retenu El Khassisé Sassane (MC Alger), Mohamed Nadjib Assel, Abdallah Mimouni (Madar Pro-Team), ainsi que Zaki Boudar.

CYCLISME - COURSE NATIONALE DE ROUIBA 2024 Victoire de Benyoucef Abdallah (MCA)

Le cycliste du MC Alger, Abdallah Benyoucef, a remporté l'édition 2024 de la Course Nationale de Rouiba disputée vendredi sur une distance de 88 kilomètres, dans la banlieue Est de la capitale. Il a bouclé la distance en 2h11:47, devançant Chems-Eddine Saci, du Chabab Azzaba, ayant réalisé le même

chrono, alors que le podium a été complété par Mohamed Achraf Amellal, du Club Cycliste de Khemis Miliana, avec un chrono de 2h12:07. Un total de 56 cyclistes (messieurs) relevant des catégories juniors / seniors et représentant 18 clubs ont participé à cette course sur route, disputée sur un circuit fermé

de 22 kilomètres, que les coureurs des deux catégories d'âge ont parcouru quatre fois, pour une distance totale de 88 kilomètres. Chez les juniors, c'est Mohamed Mellak, sociétaire de l'Olympique Baraki qui l'a emporté, en 2h12:07, devançant dans l'ordre Mohamed Gaâouir du Club Cycliste Didouche Mourad

(même temps) et Mahmoud Sidi-Moussa, également de l'Olympique Baraki (même temps). La course a été marquée par la présence de Kheireddine Barbari, à la fois président de la Fédération algérienne de cyclisme et secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA).

COURSE REGIONALE DE CYCLISME DES JEUNES CATEGORIES Les cyclistes de Kounouz Oran se distinguent

Les jeunes coureurs cyclistes des clubs Kounouz Oran et ceux de l'OM Baraki se sont illustrés, lors de la course cycliste régionale des jeunes catégories, organisée vendredi sur circuit fermé entre les communes de Salamandre et les Sablettes à Mostaganem. Chez les cadets, la première place de la course de 39,6 km est revenue à Lokmane Berkani de l'OM Baraki, devant Bouchelaghem Abdellader et Belarbi Walid sociétaires du club Kounouz Oran. La première place de la course des minimes, dis-

putée sur une distance de 30,2 km, est revenue au cycliste Sid Ahmed Djebara de Bordj El Kiffan, suivi par Kada Mustapha Youcef du club Amel El Malah et Wadani Farouk de l'ACS Khemis. Concernant la course des écoles, disputée sur une distance de 4,4 km, le cycliste Bakhti Abderrahmane de l'AC Hammam Bouhajdar a pris la première place devant El Jamous M'hamed du club Kounouz Oran et Beloune Mohamed de l'école de cyclisme de Saïda. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de

wilaya de cyclisme de Mostaganem, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports locale, qui a vu la participation de plus de 100 jeunes cyclistes issus de neuf ligues de wilaya du pays, a été d'un niveau technique acceptable, selon les organisateurs. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de Mostaganem et de quelques personnalités sportives.

FEDERATION ALGERIENNE D'HALTEROPHILIE Kamel Saidi réélu président pour le mandat olympique (2024-2028)



Kamel Saidi, seul candidat en lice, a été réélu pour le mandat olympique (2024-2028), lors des travaux de l'Assemblée générale élective, tenus jeudi

au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Sur les 31 membres votants, Saidi a obtenu 26 voix favorables contre deux refus et trois bulletins nuls.

Saidi (47 ans) avait pris les rênes de la FAH en novembre 2022, après la suspension prononcée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à l'encontre de l'ex-président Ismail Boulahya et six membres de son bureau fédéral. Sélectionneur national dans les différentes catégories, dont seniors (2009-2010), Saidi est titulaire d'un diplôme de conseiller sportif et a occupé le poste de directeur

de la méthodologie à la Ligue d'Alger pendant plusieurs années. Les membres de l'AG ont également élu les sept nouveaux membres du bureau fédéral.

Composition du nouveau bureau fédéral de la FAH :

Président : Kamel Saidi

Membres du bureau :

1. Abdelbaki Bouhajdar
2. Mohamed Assaid
3. Abderezak Cherid
4. Fayçal Salhi
5. Bachir Biter
6. Yasser Chirani
7. Safia Kouri.

LIGUE 1 MOBILIS (14E J)

Le MCA et l'USMK calent à domicile

Le MC Alger et l'USM Khencela, ont raté l'occasion de se relancer, en se faisant tenir en échec à domicile, face respectivement à l'ASO Chlef et l'US Biskra, sur le même score (0-0), en ouverture de la 14e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.

Le champion d'Algérie, qui aligne un troisième match sans victoire en championnat, confirme un peu plus sa fébrilité, en dépit du changement opéré au niveau de l'encadrement technique, avec l'arrivée du Tunisien Khaled Ben Yahia, en remplacement du Français Patrice Amir Beaumelle, dont le contrat a été résilié cette semaine, suite à la défaite concédée samedi dernier à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (0-1), en Ligue des champions de la CAF.

En l'absence de son public (en raison du huis clos imposé par la LFP, NDLR), le MCA aurait pu prendre l'avantage avant la pause, mais Tabti a raté un pe-

nalty face au portier chéliien Medjadel, qui s'est bien interposé (44e).

Il s'agit du 5e penalty manqué par le Mouloudia cette saison.

Après la pause, le "Doyen", maladroit en attaque, n'a pas profité de la supériorité numérique pour faire la différence, après l'expulsion de l'ailier droit chélien Boukhenna (87e).

Le Mouloudia, dont le dernier succès en championnat remonte au 15 novembre (en déplacement face au MC El-Bayadh 1-0, NDLR), rate ainsi l'opportunité de prendre provisoirement la position de dauphin, tandis que l'ASO confirme son redressement et enchaîne un troisième match sans défaite.

À l'Est du pays, l'USM Khencela s'est contentée d'un petit match nul devant ses supporters devant l'US Biskra (0-0), et échoue ainsi de se racheter, après sa défaite concédée à domicile face à l'ES Sétif (2-3).

Les hommes de l'entraîneur Chérif Hadjar, qui font du surplace, ont buté sur une courageuse équipe de Biskra, qui a résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre Allou. La formation des "Zibani", qui rejoint le MC El-Bayadh à la 15e et avant-dernière place (11 pts), enchaîne un huitième match sans victoire, et reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation. L'USB a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu défensif Bourahla (62e). Les péripéties de cette 14e journée, se



poursuivront samedi avec au menu le choc ES Sétif (2e, 19 pts)-USM Alger (9e, 16 pts), alors que le leader provisoire, la JS Kabylie (1e, 21 pts), partira favorite à Tizi-Ouzou face à l'ES Mostaganem.

Battue mardi à la maison par le Paradou AC (1-2), l'Entente aura l'occasion de se racheter devant son public, en recevant une coriace équipe de l'USMA, qui reste sur un carton infligé aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (3-0), dimanche en Coupe de la Confédération.

La JSK, qui surfe sur une belle série de sept matches d'invincibilité (4 victoires et 3 nuls, NDLR), aura les faveurs des pronostics devant l'ESM (14e, 12 pts), impuissant lors des cinq derniers matchs.

L'ancien leader, le CS Constantine (2e,

19 pts), recevra le NC Magra (11e, 14 pts), dans l'objectif de préserver sa position sur le podium, et confirmer du coup ses excellents résultats à la maison (14 points récoltés sur 18 possibles, NDLR).

L'Olympique Akbou (5e, 17 pts) et le Paradou AC (12e, 13 pts), espèrent confirmer leur réveil, en recevant respectivement le MC El-Bayadh (15e, 11 pts) et la JS Saoura (12e, 13 pts).

Enfin, le match MC Oran-CR Belouizdad, a été reporté à une date ultérieure.

Le Chabab sera en appel dimanche au Caire pour défier les Egyptiens d'Al-Ahly SC (17h00), en match comptant pour la mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions.

SUPERCOUPE D'ALGERIE 2024

MC Alger- CR Belouizdad domiciliée au stade 5 juillet

La Supercoupe d'Algérie de football 2024 senior entre le MC Alger et le CR Belouizdad, prévue le samedi 8 février 2025, a été délocalisée au stade 5 juillet, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Pour rappel, cette rencontre avait été prévue le 17 janvier 2025, avant d'être décalée au 8 février.

Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, au CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le MCA (1-0), en finale disputée le 5 juillet dernier au stade olympique du 5 juillet. La dernière édition de la Supercoupe disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

SUPERCOUPE D'ALGERIE 2024 (U21)

CR Belouizdad - JS Kabylie le 3 janvier à Blida (LFP)

La Supercoupe d'Algérie de football 2024 des moins de 21 ans (U21), mettant aux prises le CR Belouizdad à la JS Kabylie, aura lieu le vendredi 3 janvier (17h00) au stade Mustapha-Tchaker à Blida, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). L'équipe réserve du CR Belouizdad avait été sacrée championne d'Algérie 2024, alors que les jeunes de la JS Kabylie avaient remporté la Coupe d'Algérie lors de la saison écoulée.

Dans les autres catégories jeunes, le Paradou AC avait remporté la Supercoupe d'Algérie de football des U15 et U17 en dominant respectivement la JS Kabylie (3-0) et le Machaâl Tahadi Bordj (6-2), alors que l'ES Sétif avait remporté le trophée chez les moins de 19 ans (U19), en battant le MC Alger (aller : 3-1, retour : 1-0). En seniors, la Supercoupe d'Algérie de football 2024 opposant le MC Alger au CR Belouizdad, prévue initialement le 17 janvier 2025, a été décalée au 8 février, avait indiqué récemment la FAF, sans préciser le lieu de la rencontre. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe, disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

MISE A JOUR/ 10E JOURNÉE

PAC-USB fixé au mercredi 1^{er} janvier (LFP)

Le match Paradou AC - US Biskra, comptant pour la mise à jour de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le mercredi 1^{er} janvier 2025 au stade olympique du 5 juillet, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel. Le PAC (12e, 13 pts), invaincu depuis l'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneur, Billel Dziri, reste sur une victoire en déplacement face à l'ES Sétif (2-1), alors que l'US Biskra végète dans les profondeurs du tableau (15e, 11 pts), en alignant un triste bilan de sept matchs sans victoire. Les "Académiciens" recevront samedi la JS Saoura (16h00), pour le compte de la 14e journée du championnat. Le PAC compte deux autres rencontres en retard à disputer : face à l'USM Alger (11e journée), et devant le CR Belouizdad (12e journée), à des dates qui restent à déterminer. Outre PAC-CRB et USMA-PAC, l'instance dirigeante de la compétition n'a pas encore dévoilé le calendrier de neuf autres matchs de mise à jour, dont le "big derby" de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger (7e journée).



Matchs en retard en attente de programmation :

7^e journée : USM Alger - MC Alger

9^e journée : CR Belouizdad - JS Kabylie

11^e journée : USM Alger - Paradou AC

12^e journée : Paradou AC - CR Belouizdad, CS Constance - MC El-Bayadh, Olympique Akbou - USM Alger, MC Alger - JS Saoura

13^e journée : CR Belouizdad - CS Constantine, ES Mostaganem - MC Alger, USM Alger - USM Khencela

14^e journée : MC Oran - CR Belouizdad.

COUPE DE FRANCE (OGC NICE)

Boudaoui suspendu contre l'US Corte (D3)

Le milieu international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, suspendu pour cumul de cartons, ratera le déplacement à Bastia pour affronter l'US Corte (division 3) samedi (18h00), pour le compte des 1/32es de finale de la Coupe de France de football, a indiqué l'entraîneur de la Supercoupe d'Algérie de football 2024 opposant le MC Alger au CR Belouizdad, prévue initialement le 17 janvier 2025, a été décalée au 8 février, avait indiqué récemment la FAF, sans préciser le lieu de la rencontre. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe, disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

Tom Louchet s'est blessé à Montpellier (à une cuisse), Pablo Rosario a eu une gêne à un mollet en fin de séance mercredi, et Hicham Bou-

daoui est suspendu" a détaillé le coach azuréen. La formation niçoise, où évolue également le milieu offensif international algérien, Baddreddine Bouanani, devra se passer des services des défenseurs Dante, Youssouf Ndayishimiye, Mohamed Abdelmonem, Ali Abdi et Antoine Mendy, d'un autre milieu, Morgan Sanson, et des attaquants Jérémie Boga, Mohamed-Ali Cho, Terem Moffi et Victor Orakpo, précise la même source.

Au total, l'OGC Nice sera

amoindri par l'absence de treize éléments. "Il me reste huit joueurs qui ont eu un peu de temps de jeu cette saison, plus les jeunes. Des treize absents de ce week-end, j'espère qu'on en récupérera une bonne moitié début janvier. Ensuite, tout dépendra de leur état de forme", a précisé Hais. Au classement de la Ligue 1, Nice occupe la 6e place au tableau, en compagnie du RC Lens, avec 24 points chacun. Ces 1/32es de finale seront marqués par deux belles affiches



entre pensionnaires de l'élite : AS Saint-Etienne - Olympique Marseille et RC Lens - Paris SG.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST - 14^È JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoune champion d'hiver

L'ES Ben Aknoune a décroché vendredi le titre honorifique de champion d'hiver du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, en dominant l'ESM Koléa (2-0), à l'occasion de 14^È journée, également marquée par le quatrième succès de rang du NA Hussein-Dey, qui se hisse au cinquième rang après un début de saison compliqué.

Solide leader depuis le coup d'envoi de la saison, l'ES Ben Aknoune (32 points) affiche un véritable parcours d'un futur champion et reste la seule équipe invaincue avec neuf victoires, cinq nuls. Avec ce nouveau succès obtenu grâce aux buts de Zaouache et Chraïtia, les gars de "Ben-Ak" possèdent désormais cinq longueurs d'avance sur le RC Kouba (2e, 27 pts), tenu en échec à domicile (1-1) par le SKAF Khemis Miliana (9e, 17 pts). Les Koubéens, qui restaient sur trois victoires de rang, concèdent le nul au goût de défaite, en ratant notamment un penalty dans le dernier quart d'heure du match.

Derrière le duo de tête, l'ASM Oran (3e, 23 pts) a renoué avec le succès en renversant sur le fil l'US Béchar Djedid (2-1), dans une rencontre à rebondissements. Menés au score dès la 32^È minute et en infériorité numérique, les joueurs de "Medina Djedid" ont réussi à égaliser dans le temps additionnel (90e+6e) avant de marquer le but de la victoire (90e+14e) grâce à Friefer, auteur d'un doublé.

Cette 14^È journée a également été marquée par le quatrième succès consécutif du NA Hussein-Dey, qui est allé s'imposer en déplacement chez le MCB Oued Sly (2-1). A la faveur de cette victoire, les Sang et Or pointent à la cinquième place avec 21 points, juste derrière la JSM Tiaret (20 pts)

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST - 14^È J)

Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 14^È journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi :

WA Mostaganem - GC Mascara 1-1
MCB Oued Sly - NA Hus-Dey 1-2
JSM Tiaret - JS El Biar 1-1
RC Kouba - SKAF Khe Miliana 1-1
ES Ben Aknoune - ESM Koléa 2-0
MC Saida - RC Arbaâ 0-0
ASM Oran - US Béchar Djedid 2-1
SC Mecheria - CR Témouhent 0-1

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoune	32	14
2). RC Kouba	27	14
3). ASM Oran	23	14
4). JSM Tiaret	22	14
5). NA Hussein-Dey	21	14
6). US Béchar Djedid	20	14
--). WA Mostaganem	20	14
--). JS El Biar	20	14
9). GC Mascara	17	14
--). SKAF Khe Miliana	17	14
11). MC Saida	16	14
12). ESM Koléa	15	14
13). RC Arbaâ	14	14
--). CR Témouhent	14	14
15). MCB Oued Sly	13	14
16). SC Mecheria	7	14

tenue en échec (1-1) par JS El Biar (6e, 20 pts).

De son côté, le WA Mostaganem (20 pts) a été accroché (1-1) par le GC Mascara (9e, 17 pts). Dans les autres rencontres, le CR Témouhent (13e, 14 pts) a battu la lanterne rouge le MC Mecheria (1-0), alors que le MC Saida (11e, 16 pts) et le RC Arbaâ (13e, 14 pts) se sont neutralisés (0-0). Dans la poule Centre-Est, le MO Constantine (5e, 23 pts) a battu (2-1) l'IRB Ouargla (8e, 16 pts), alors que le CA Batna (6e, 19 pts) s'est imposé sur le même score devant l'Olympique Mâgrâne (15e, 10 pts). La 14^È journée du groupe Centre-Est se poursuivra samedi (14h00), avec l'affiche mettant aux prises le leader, le MB Rouïssat (32 pts) à l'AS Khroub (7e, 16 pts), au moment où le dauphin, l'USM El Harrach (26 pts) recevra HB Chelghoum Laid (7e, 16 pts). Les hommes d'Amine Ghimouz, auteurs d'une première

partie de saison presque sans faute, auront besoin d'un petit point pour être sacrés champions d'hiver.

Ils pourraient même accentuer leur avance en tête du classement. Le dauphin, l'USMHA aura cœur de renouer avec la succès après leur première défaite la saison le week-end dernier, pour rester dans le sillage du leader.

Derrière le duo de tête, le choc de cette journée opposera l'USM Annaba à l'IB Khe-mis El Khechna, dans une rencontre ouverte à tous les pronostiques entre deux formations qui occupent conjointement le troisième rang avec 24 Les Annabas, battus sur le fil lors de la précédente journée par l'US Chaouia (2-3), sont obligés de réagir à domicile face à une belle équipe de Khe-mis El Khechna, qui surfe sur une belle série de huit matchs sans défaite (5 victoires, 3 nuls). Les autres rencontres de cette poule, pré-



vues samedi, mettront aux prises des équipes qui luttent pour le maintien, à savoir, l'US Souf (16e, 6 pts) au MSP Batna (7e, 16 pts), la JS Bordj Menaiel (14e, 13 pts) à l'US Chaouia (6e, 18 pts) et le NRB Teleghma à la JSD Jijel (12es, 14 pts).

Le RC Relizane lance son processus de renouveau

Après plusieurs saisons de déclin qui lui ont valu de descendre de la Ligue 1 de football jusqu'au troisième palier en l'espace de trois années seulement, le RC Relizane enclenche, durant cet exercice, son processus de renouveau en tablant sur un jeune effectif composé de joueurs du cru.

Une politique proônée par la nouvelle direction du club, à sa tête Abdellader Ouadah, dont son élection en septembre dernier, soit quelques semaines seulement avant le début du championnat inter-régions, s'est déroulée dans la douleur, après le report à répétition de l'assemblée générale élective, faute de candidats.

Malgré cela, le "Rapid" est parvenu, jusque-là, à déjouer les pronostics en s'offrant une place parmi le trio de tête au classement du groupe Ouest, après avoir failli poursuivre sa chute vertigineuse, la saison passée, lorsqu'il a attendu la dernière journée du championnat pour éviter la relégation en Régionale 1. En effet, après 11 journées de championnat, le RCR pointe à la deuxième place au classement, une position qu'il partage avec un autre an-

ciens pensionnaire de l'élite, l'USM Bel-Abbes, en totalisant chacun 26 points.

Un parcours jugé, dans les meilleurs du club, des plus positifs, d'autant que la bande à l'entraîneur Noureddine Beldjilali, est invaincu depuis la première journée, parvenant à collectionner huit victoires, dont sept de rang, et deux matchs nuls.

"Nous avons hérité d'un club bombardé de problèmes de tous genres. Nous avons même réussi à qualifier in-extremis, plusieurs joueurs. Naturellement, dans de telle situation, nous ne pouvons pas viser autre que le maintien, tout en nous projetant sur l'avenir pour monter une équipe compétitive capable de redorer le blason du Rapid", déclare à l'APS le premier responsable du club de l'Ouest. Mais au fil des journées, les ambitions de ce club ont grandi et les supporters, qui ont déserté les gradins du stade Tahar-Zougari au cours des précédentes années, se sont remis à rêver. Ils assistent, d'ailleurs, en force aux rencontres à domicile de leur équipe et n'hésitent pas aussi à l'accompagner en dehors de ses bases. Une

motivation supplémentaire pour les jeunes joueurs relizanais, qui enchaînent les belles performances, même s'ils restent sur un nul à domicile au goût de la défaite contre le SCM Oran. Deux points de perdus qui ont valut aux Vert et Blanc de perdre leur première place qu'ils partageaient avec le WA Tlemcen avant cette 11^È journée.

Un effectif 100% du cru

Une contre-performance que l'entraîneur Beldjilali a imputé au "manque d'expérience" de ses jeunes joueurs, qui commencent à ressentir une grosse pression sur leurs épaules en raison des attentes de leur public.

Le coach Beldjilali, considéré comme l'un des meilleurs entraîneurs formateurs de la région, essaye justement d'évacuer cette pression sur ses joueurs, en insistant qu'il "étais encore tôt pour parler d'accés-sion".

"Je comprends l'attitude de notre public avide de voir son équipe retrouver la place qui lui sied."

Nous sommes très heureux de constater que nos suppor-

ters sont revenus en force dans les gradins, cette saison. Ils sont, d'ailleurs, pour beaucoup dans notre joli parcours depuis le début de cet exercice, mais il est encore tôt pour parler d'accés-sion", a expliqué le patron technique du RCR.

À ce propos, il pense que les deux matchs que les siens vont livrer, à partir de vendredi, contre le leader, le WAT et le dauphin l'USMBA, seront le "véritable test" à même de lui permettre de jauger réellement les capacités de son équipe à jouer la carte de l'accés-sion. Mais quel que soit le sort du RCR dans le championnat de cette saison, Beldjilali est persuadé que le club "est sur la bonne voie" pour retrouver, dans un avenir proche, l'élite qu'il a quittée, il y a de cela quatre années. Pour la première fois de l'histoire du club, l'effectif de l'équipe seniors est composé de joueurs formés tous dans les jeunes catégories. C'est un acquis de taille pour le RCR, qui peut désormais miser sur ses jeunes, dont la majorité sont des lycéens et universitaires, pour réussir son processus de renouveau", s'est encore réjoui l'entraîneur du RCR.

LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-EST)

Le club du MSP Batna écope d'un match à huis clos (LNFA)

Le club du MSP Batna a été sanctionné d'un match à huis clos pour l'utilisation et jets des projectiles sur le terrain sans dommage physique par leurs supporters", lors du match face à l'USM El Harrach de la 13^È journée du championnat de Ligue 2 (groupe Centre-Est), disputé le 14 décembre à Batna, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Outre cette sanction,

le MSPB devra s'acquitter d'une amende de 100.000 DA, ajoute la même source dans un communiqué publié sur son site officiel. D'autre part, le joueur du MSPB, Hamia Mohamed Amine, est condamné à quatre matchs de suspension fermes, plus une amende de 50.000 DA pour "comportement antisportif envers officiel de match". De son côté, le gardien de l'USM El Harrach,

Chaouchi Faouzi, est convoqué auprès de la commission de discipline le lundi 23 décembre, tandis que son équipe a écopé d'une amende de 50.000 DA pour "utilisation et jets des projectiles sur le terrain sans dommage physique par leurs supporters (2e infraction)." Pour rappel, le MSP Batna avait infligé à l'USM El Harrach sa première défaite de la saison sur le score de 1-0.

MASCARA

Lancement du Championnat régional de football des écoles primaires

Le Championnat régional de football des écoles primaires garçons a débuté vendredi au stade "Meflah Aoued" de Mascara à l'occasion des célébrations marquant le 70^È anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération.

Cet événement sportif, organisé par la Ligue de wilaya des sports scolaires, en collaboration avec les Directions de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports, réunit plus de 100 joueurs de moins de 12 ans, représentant huit équipes d'écoles primaires de huit ligues de wilaya scolaires

de l'Ouest du pays, à savoir Sidi Bel Abbès, Mascara, Aïn Temouchent, Saida, Nââma, Bechar, Beni Abbès et El Bayadh.

Le premier jour de cette compétition a vu la tenue de deux matchs au stade "Meflah Aoued" de la ville de Mascara.

Le premier a vu la victoire de l'équipe scolaire de la wilaya de Sidi Bel Abbès sur celle de la wilaya d'El Bayadh avec un score de 1-0, tandis que le deuxième a été marqué par la victoire de l'équipe scolaire de la wilaya de Saida face à celle de Beni Abbès sur le score de 3-1.

Tous les matchs de ce championnat de

deux jours se dérouleront au stade de football "Meflah Aoued" de la ville de Mascara, et sont dirigés par des arbitres affiliés à la Ligue de wilaya de football.

Les demi-finales de cette compétition se joueront, vendredi soir, tandis que la finale aura lieu, demain samedi au même stade, selon les informations fournies par le président de la Ligue de wilaya des sports scolaires, M. Moudjidi Mansour, dans une déclaration à l'APS. Une cérémonie de remise de prix est prévue en marge du match final, pour honorer les participants à cet événement footballistique. Ce

tournoi régional constitue également une phase qualificative pour l'équipe classée première, qui participera au championnat national de football des écoles primaires de la catégorie des moins de 12 ans, prévu du 28 au 30 décembre à Alger, selon la même source. L'objectif de l'organisation de ce championnat est de créer un espace d'échange entre les joueurs des équipes scolaires, de promouvoir les valeurs et l'esprit sportif, de lutter contre la violence et d'encourager la pratique du football chez les jeunes, a souligné M. Mansour.

APS

MAN CITY DIAS REJOINT L'INFIRMERIE

Retour à l'infirmerie pour Ruben Dias (27 ans, 13 matchs en Premier League cette saison). Blessé au mollet en novembre, le défenseur central a été victime d'un nouveau souci musculaire lors du derby perdu par Manchester City face à Manchester United (1-2) dimanche dernier. "Il sera absent pendant trois ou quatre semaines. Il a ressenti quelque chose pendant le match mais il est costaud et il a tenu à rester sur le terrain", a confirmé son entraîneur Pep Guardiola en conférence de presse ce vendredi.

ROMA

ÇA SE CONFIRME POUR DYBALA

Après deux saisons consistantes, Paulo Dybala (31 ans, 18 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) peine à retrouver son meilleur niveau avec l'AS Roma. Alors que Galatasaray s'active pour recruter l'attaquant argentin, le directeur sportif de la Louve, Florent Ghisolfi, a confirmé un possible départ de La Joya lors du prochain mercato hivernal. "Nous sommes au début du marché des transferts et les rumeurs ont déjà commencé. Nous connaissons son importance dans l'équipe et ses sentiments pour la Roma, mais si des offres arrivent, nous les écouterons", a indiqué le Français dans des propos relayés par la presse italienne.

Sous contrat jusqu'en juin 2025, le champion du monde 2022 pourrait rapporter quelques millions d'euros à la Roma avec sa vente.

BARCELONE SUR LE BANC, SZCZESNY APPROUVE

Sorti de sa retraite pour signer en octobre dernier, le gardien Wojciech Szczesny (34 ans) n'a toujours pas joué avec le FC Barcelone. L'entraîneur Hansi Flick accorde toujours sa confiance à Íñaki Peña (25 ans, 18 matchs toutes compétitions cette saison). Un choix valide par le Polonais. "J'admets que si j'étais l'entraîneur de ce club, j'aurais fait exactement les mêmes choix jusqu'à maintenant", a commenté l'ancien portier d'Arsenal, interrogé par Eleven Sports. Quand l'équipe était dans un moment difficile et que les médias voulaient mettre la pression, j'étais le premier à dire qu'Íñaki Peña méritait toute la confiance."

Mais si le coach du Barça fait appel à lui, Szczesny se sent prêt à faire ses débuts. "Je ne sais pas quand je commencerai. Depuis le début, j'ai dit que je devais d'abord me remettre en forme. C'était le plus important. Maintenant je me sens totalement prêt à jouer, tant physiquement que mentalement", a-t-il annoncé.



NEWCASTLE UN PRIX XXL FIXÉ POUR TONALI

Sandro Tonali (24 ans, 14 matchs en Premier League cette saison) peut-être rentrer en Serie A, mais Newcastle ne compte pas laisser partir son milieu de terrain. Selon les informations du Corriere dello Sport, la direction du club anglais a fixé un prix de départ XXL pour l'ancien joueur de l'AC Milan : 70 millions d'euros, soit une somme hors d'atteinte pour les formations transalpines, même les plus riches. D'autant plus que l'ancien de Brescia dispose d'un salaire très confortable chez les Toons.



JUVENTUS HANCKO DÉMENT LES RUMEURS

Confrontée à de nombreuses blessures en défense centrale, la Juventus s'intéresse au roc du Feyenoord, David Hancko (27 ans, 16 matchs et 2 buts en Eredivisie cette saison). Récemment, certaines rumeurs ont même fait état d'un accord contractuel entre la Vieille Dame et l'international slovaque, qui a fermement démenti lors d'une interview accordée au média néerlandais AD. "Je suis en colère contre ces fake news qui disent que j'ai parlé avec la Juventus, ou que je me suis mis d'accord avec. Ce n'est absolument pas vrai. La Juve est peut-être intéressée mais nous n'avons jamais discuté. J'ai dit à mes coéquipiers que toute cette histoire était fausse, je ne sais pas d'où ça sort", s'est insurgé le joueur, sous contrat jusqu'en 2028 avec le Feyenoord et valorisé à 35 millions d'euros par le site spécialisé transfermarkt.



MAN UTD LE MESSAGE DE MOUNT AUX SUPPORTERS

Victime d'une nouvelle blessure musculaire contre Manchester City (2-1) dimanche dernier, Mason Mount (25 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) va encore manquer plusieurs semaines de compétition. Le milieu offensif de Manchester United vit mal cet énième coup dur. Mais dans un message adressé aux supporters, l'ancien joueur de Chelsea a affiché sa détermination.

"Les mots ne peuvent pas décrire à quel point je suis dévasté en ce moment, vous pouvez probablement voir l'expression sur mon visage quand c'est arrivé. Je savais ce que cela signifiait. Supporters de Manchester United, vous ne me connaissez peut-être pas encore très bien, mais je peux vous garantir une chose, c'est que je n'abandonnerai jamais et que je n'arrêterai jamais d'y croire. Je l'ai déjà dit, mais je continuerai à tout donner, à traverser cette période difficile et je ne m'arrêterai pas tant que je n'aurai pas réussi", a promis l'international anglais sur Instagram.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - CAMEROUN

Attaf reçoit son homologue camerounais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi au siège du ministère, le ministre des Relations extérieures du Cameroun, M. Lejeune Mbella Mbella, qui effectue une visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont eu des entretiens bilatéraux en tête-à-tête suivis d'une séance de travail élargie, consacrée à l'examen des relations de fraternité, de coopération et de solidarité qui unissent les deux pays, mais aussi des moyens de les hisser à des niveaux supérieurs, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, le Président Abdel-

madjid Tebboune et son frère, le Président Paul Biya, précise-t-on de même source.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la nécessité de consolider la tradition de concertation bilatérale, notamment en ce qui concerne les développements de la situation dans les espaces d'appartenance des deux pays et les ques-

tions de paix, de sécurité et de développement en Afrique, tout en insistant sur le renforcement de la coordination au sein de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et de la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU par le Cameroun, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - SOMALIE

M. Baddari remet une lettre du Président de la République à son homologue somalien (communiqué)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a remis, vendredi, une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son frère le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheik Mohamoud, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le président somalien "s'est félicité des relations d'amitié et de solidarité unissant les peuples algérien et somalien", exprime

mais la "grande estime pour la position prestigieuse qu'occupe l'Algérie au niveau du continent africain", précise la même source. Le président somalien a également remercié l'Algérie "pour la formation des étudiants somaliens dans les différentes universités algériennes ainsi que pour le développement des voies et moyens de coopération entre les deux pays dans d'autres domaines, notamment économique et politique", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Merad affirme depuis Tunis que les questions liées au développement local constituent une priorité pour l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, vendredi à Tunis, que les questions liées au développement local constituaient une priorité pour l'Algérie qui, depuis l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a engagé des réformes profondes dans le secteur des collectivités locales, indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution aux travaux de la réunion ministérielle de la 5^e session ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, M. Merad a précisé que l'Algérie "consciente du caractère prioritaire des questions du développement local, a engagé des réformes profondes des collectivités locales".

Ces réformes ont été axées sur les mesures visant à rétablir l'équilibre du développement dans les différentes zones d'ombre, à la faveur des programmes de développement complémentaires et la création de nouvelles wilayas pour rapprocher le pouvoir de décision des ci-

toyns", a-t-il dit. Dans le cadre de cette démarche s'inscrit l'initiative du président de la République visant à réviser les lois relatives à la commune et à la wilaya, conformément "aux exigences de la décentralisation, de la démocratie participative et du développement économiques des régions locales", ajoute le ministre.

Dans cette même perspective, l'Algérie poursuit une démarche tendant à instaurer les conditions nécessaires pour transformer les collectivités locales en unités économiques en mesure de soutenir les investissements générateurs de richesses et d'emplois", tout en adoptant "une stratégie nationale globale pour la numérisation des services publics et le renforcement des prestations à distance, l'objectif étant d'améliorer et de moderniser les services publics", précise la même source.

Au volet de l'habitat, M. Merad a rappelé que l'Etat algérien a adopté "une stratégie d'envergure dans le domaine du logement afin de permettre aux citoyens d'accéder à un logement décent, avec la distribution de plus de 1,5 million logements en 4 ans". Et d'ajouter: "les efforts se poursuivent pour moderniser le tissu ur-

bain et améliorer le cadre de vie des citoyens, en tenant compte des exigences du développement durable".

Au niveau continental, M. Merad a exprimé "la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience dans les domaines abordés", et a réaffirmé "son engagement permanent à soutenir toutes les initiatives et manifestations organisées par l'UA et ses différentes structures au mieux des intérêts des peuples du continent africain".

Il a relevé, dans ce sens, l'attachement de l'Algérie à promouvoir l'action africaine commune, à travers une participation active au sein des différents mécanismes de l'UA et dans les différents initiatives de coopérations", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a félicité le Gouvernement tunisien pour "la bonne organisation des travaux de cette réunion et pour la gestion efficace de la présidence des travaux de la 4^e session (2023-2024) du bureau du CTS".

Il a également félicité l'Etat de l'Ouganda après avoir pris la présidence de la 5^e session du CTS, en réaffirmant "l'engagement de l'Algérie à lui apporter tout son soutien durant son mandat".

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Merad rencontre son homologue tunisien (communiqué)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a été reçu, vendredi, par son homologue tunisien, Khaled Nouri, dans le cadre de sa visite de travail en République tunisienne, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis de "saluer le niveau de la coopération bilatérale entre les deux secteurs et les progrès enregistrés dans les différents domaines liés aux compétences des deux secteurs ministériels, reflétant les relations privilégiées entre l'Algérie et la Tunisie et traduisant la volonté politique des présidents des deux pays", précise le communiqué. A cette occasion, les deux mi-

nistres ont réaffirmé "leur engagement à poursuivre l'action commune pour faire face efficacement aux différents défis communs tant sur le plan sécuritaire que sur le plan du développement", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également convenu de "procéder à une évaluation des réalisations accomplies en matière de développement des zones frontalières des deux pays, depuis la dernière réunion de la commission mixte en janvier 2024 à Alger", affirmant "l'importance de conjuguer les efforts et de renforcer la coordination pour lutter contre les menaces sécuritaires transfrontalières", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ZIMBABWE

M. Saihi rencontre à Harare le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Zimbabwe

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré, jeudi à Harare (Zimbabwe), le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Zimbabwe, Amon Murwira, indique, vendredi, un communiqué du ministère.

Lors d'une séance de travail tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Harare, Saoudi Mohamed et des délégués des deux pays, le ministre zimbabwéen des Affaires étrangères a exprimé "sa grande satisfaction quant aux positions communes" qui unissent les deux pays, saluant "le rôle pionnier que joue l'Algérie

au niveau continental ainsi que ses efforts constants pour assurer la paix et la sécurité en Afrique", ajoute la même source.

Il a également mis en avant "les relations privilégiées entre l'Algérie et le Zimbabwe ainsi que les perspectives de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines", ajoute le communiqué.

Pour sa part, M. Saihi, en qualité d'envoyé spécial du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, au président du Zimbabwe, a évoqué "les relations historiques qui lient l'Algérie et le Zimbabwe". Il a mis l'accent sur "la profondeur

des liens d'amitié entre les deux pays frères", tout en soulignant les efforts communs visant à "renforcer la coopération économique bilatérale et à exploiter les opportunités d'investissement afin de les hisser au niveau des aspirations des deux pays". Dans le même contexte, M. Saihi a insisté sur "la nécessité de bien préparer la tenue de la commission mixte prévue le premier trimestre 2025, en vue de renforcer la coopération dans les différents domaines d'intérêt commun, notamment les mines, l'agriculture, la santé, les industries pharmaceutiques et l'éducation".

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Les relations algéro-russes "bonnes et d'un niveau stratégique" (Bogdanov)

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Mikhaïl Bogdanov, a affirmé, jeudi à Alger, que les relations algéro-russes étaient "bonnes et d'un niveau stratégique". Dans une déclaration au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Bogdanov, qui était accompagné du vice-ministre russe de la Défense, M. Younous-Bek Evkourov, a souligné que les relations algéro-russes étaient "bonnes et d'un niveau stratégique", assurant que les deux pays "poursuivront leurs rencontres et leurs efforts communs".

Il a en outre indiqué avoir transmis au président de la République les salutations de son homologue russe, M. Vladimir Poutine, ajoutant que la rencontre avait permis d'"aborder la situation au Sahel" et de "procéder à un échange de vues".

Le Représentant spécial du président russe a en outre remercié le président de la République pour cette opportunité qui a permis de discuter de "divers sujets", soulignant la volonté de son pays de poursuivre la coopération avec l'Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

ONU

L'Algérie réitère son engagement en faveur des efforts visant à protéger les enfants dans les conflits armés

L'Algérie a réitéré, vendredi à New York, son engagement à soutenir tous les efforts visant à protéger les enfants dans les conflits armés, condamnant les violations commises par l'occupant sioniste à l'encontre des enfants palestiniens.

Lors d'une session du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés, la représentante de l'Algérie, Mme Nawaï Noureddine, a déclaré que "dans le contexte de l'escalade des conflits dans plusieurs régions du monde, il est impératif de fournir une protection aux enfants pour renforcer les espoirs pour un avenir meilleur, et il est nécessaire de ne négliger aucun effort pour assurer la sécurité des enfants".

Dans son allocution, qui a suivi l'adoption par le Conseil de sécurité d'un projet de résolution concernant la protection des enfants dans les zones de conflits, un projet auquel la délégation algérienne a participé, Mme Nawaï Noureddine a exprimé "la satisfaction de l'Algérie quant à l'adoption de la résolution et son engagement sans faille à soutenir tous les efforts visant à protéger les enfants dans les conflits armés".

Elle a attiré l'attention sur la situation des enfants à Ghaza suite aux violations commises par l'occupant sioniste à leur encontre, rappelant les chiffres alarmants annoncés par le directeur exécutif de l'UNICEF le 14 décembre concernant les milliers d'enfants tombés en martyr à Ghaza, alors que des milliers d'autres manquent des besoins de première nécessité, sur fond de la poursuite du blocus de l'occupant empêchant l'acheminement des aides humanitaires.

Elle a ajouté que ce nombre de martyrs "illustre de manière frappante" les violations graves commises contre les enfants par les forces d'occupation sionistes.

Mme Nawaï Noureddine a souligné que de nombreux enfants souffrent le martyre dans divers conflits à travers le monde. Par conséquent, cette résolution "constitue une étape importante pour assurer la protection durable des enfants dans les zones de conflits", a-t-elle dit.